

La Mort de Mme Beauchamp

ON RECHERCHE LE CHARRETIER QUI A ECRASE LA VIEILLE FEMME

L'enquête remise à ce soir

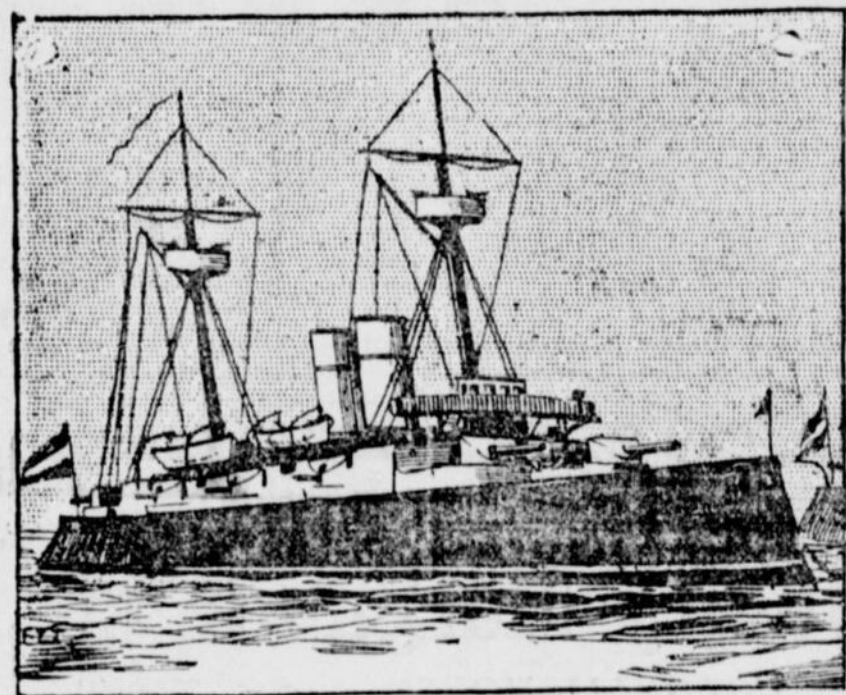
Le coroner McMahon a ouvert, samedi après-midi, une enquête au sujet de la mort de Mme Beauchamp, une pensionnaire du refuge d'Youville, rue St-Urbain, qui a été écrasée par une voiture, à la Place d'Armes, mercredi soir dernier, et qui a succombé à ses blessures samedi matin à l'hôpital Notre-Dame. L'enquête a été subitement ajournée à ce soir, la preuve étant incomplète.

Mme Beauchamp se rendait à l'église Notre-Dame, mercredi soir, lorsqu'en traversant la rue St-Jacques, en haut de la côte de la Place d'Armes, elle a été frappée par une voiture.

Un nommé James McLaughlin a rapporté l'accident à la police, et jusqu'à samedi, on avait cru que la voiture qui avait écrasé la vieille femme était l'express No 2, d'Évariste Pigeon. Edmond Martinbeau, qui conduisait cette voiture le soir de l'accident, a déclaré à l'enquête qu'il avait passé en effet à l'endroit où la femme a été

Le "Maria Teresa"

NOUVEAUX DETAILS SUR SON NAUFRAGE



Le croiseur espagnol "Infanta Maria Teresa" avant la bataille du 3 juillet, à Santiago de Cuba.

Charleston, 7.—Le "Merritt" est arrivé samedi matin, à Charleston, ayant à bord l'équipage du "Maria Teresa" et les hommes ont été conduits à la Quarantaine. Ceux-ci s'accrochent tous à dire qu'il n'y a eu aucune confusion. Tout a été complètement impossible d'empêcher le navire de sombrer.

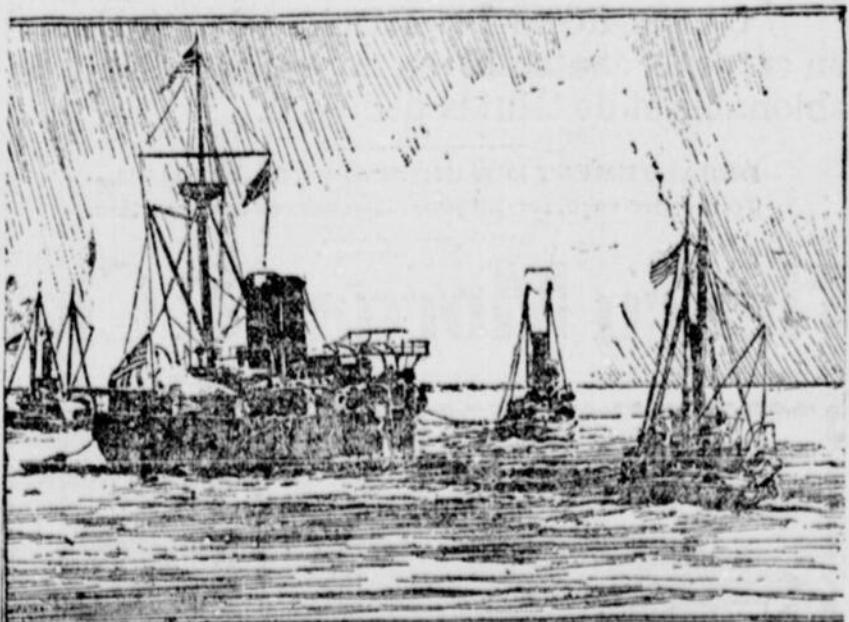
Tout s'est bien passé à bord du "Maria Teresa" depuis son départ de Guantanamo jusqu'au mardi matin. Alors le vent qui venait du nord s'est mis à souffler en tempête. Les machines de l'ancien croiseur espagnol, déjà en mauvais état, ont fini par ne plus fonctionner. Le navire a sombré et a été englouti au fond de la mer. L'équipage a dû sauter par-dessus bord pour se sauver.

Le capitaine Chittenden, du "Merritt" était en ce moment à bord du "Maria-Teresa"; il a reçu une blessure dans le dos et le quartier-maître a été blessé au bras. Quelques autres hommes de l'équipage ont reçu de légères contusions. Tout a été perdu à bord du croiseur, même les vêtements de l'équipage.

Le commandant a été le dernier à quitter le navire. Les officiers et les matelots disent que c'est grâce à son sang-froid et à son habile direction que tout l'équipage a été sauvé.

La profondeur de l'eau à l'endroit où le croiseur espagnol a sombré, est de 2,700 brasses, soit 16,200 pieds; il est donc de toute impossibilité de le renflouer.

Dans la journée, le "Merritt" est revenu de la Quarantaine et a ramené à terre l'équipage du "Maria-Teresa". C'est dans la nuit du mardi, le 5 novembre, après avoir été six heures en butte à une violente tempête que le croiseur a sombré à trente milles de l'île de San Salvador. Plusieurs parties de la coque que l'on croyait en bon état ont commencé à faiblir, les rivets ont sauté et l'eau s'est précipitée dans l'intérieur de la cale. Il y avait les chaudières ont fait explosion, l'eau a éteint les feux; le "Merritt" et le "Vulcan" ont eu à peine le temps de couper les cordages qui les rattachaient au "Maria-Teresa" trainé par eux en remorque, le croiseur s'est enfoncé et a disparu dans les flots. L'équipage comptant 114 hommes a été pris à bord du "Merritt"; c'étaient des volontaires provenant du "Cincinnati", du "Newark" et du "Vulcan".



Le croiseur renfloué quittant la baie de Guantanamo à la remorque pour être mis en chantier aux Etats-Unis.

UN INCORRIGIBLE

Un nommé Léon Bourque, de la rue Beaudry, a été arrêté hier, pour ivrognerie. A la demande de la femme de Bourque, qui a dénoncé son mari, comme étant un ivrogne d'habitude, qui vendait les effets du ménage, pour boire, le recorder l'a condamné à 10 jours de prison absolue et à \$3 d'amende ou à 15 autres jours de détention.

DEUX ACCIDENTS

Un matelot nommé Win Rapprey, du steamer Devona, ligne Johnson, est tombé dans la cale du navire, ce matin et s'est fracturé plusieurs côtes. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Téléphone Lemoine, domicilié rue Brolet, 455, n'est fait broyer un pied cette avant-midi en travaillant dans une carrière au Mile-End. Il est à l'hôpital Notre-Dame.

Le Service des Vidanges

IL EST ARRÊTÉ DEPUIS CE MATIN

Des centaines d'ouvriers jetés sur le pave

LA VILLE MENACÉE D'ÊTRE ENGOÛTÉE SOUS SES DECHETS

Le sort en est jeté. M. J. E. Doré, ingénieur sanitaire et chef du département des vidanges, vient ce matin de suspendre tous les employés de son département, soit une centaine d'ouvriers, parce qu'il n'y a plus un seul sou en caisse pour le paiement des vidanges dans les limites de la cité.

Cette décision est des plus sérieuses et des plus alarmantes. Car à partir d'aujourd'hui jusqu'à la fin de l'année, si la situation financière ne change pas—les déchets de toutes sortes

ne cessent de s'accumuler, soit dans les cours privées, soit dans les places publiques, soit dans les marchés.

On se demande avec anxiété combien il faudra de temps à la ville de Montréal pour être « nouvelle Pompéi—ensevelie sous ses propres déchets ».

L'un des membres de la commission d'hygiène que notre reporter rencontrait ce matin à l'hôtel de ville, disait qu'en effet les employés des vidanges ont cessé de travailler et qu'en n'a gardé dans le département, que

deux gardiens de nuit et deux garçons de cuisine.

«L'ent-étre, ajoutait cet échevin, pour-t-on varier \$1 200 sur l'inspiration pour continuer encore, une couple de semaines le service de l'enlèvement des vidanges.»

Comme on le voit, la ville est dans une triste situation.

Joignons à cela la malpropreté des rues, et imaginons quelque chose de plus dégoûtant que cette ville qu'on qualifie du nom pompeux de « métropole commerciale du Canada ».

LA QUESTION DES PHILIPPINES

Les prétentions honteuses des Américains

L'OPINION ALLEMANDE

Paris, 7. — L'«Eclair», d'aujourd'hui, après avoir reproduit les articles du protocole hispano-américain, dit :

«Il est à espérer que les Etats-Unis ne maintiendront pas leurs premières prétentions au sujet des Philippines. La question de la souveraineté sur les Philippines n'intéresse pas que l'Espagne : de temps en temps, l'Allemagne se voit voir que le sort de ces îles ne lui est pas indifférent, et la possibilité de son intervention rendra peut-être les Américains moins exigeants.»

Berlin, 7.—La nouvelle que les Etats-Unis demandent maintenant l'archipel entier des Philippines a créé beaucoup d'intérêt ici. Les journaux allemands commentent cette nouvelle d'une façon défavorable.

La «Gazette de Cologne» critique sévèrement la demande des Américains à propos de la cession de toutes les îles Philippines, et dit :

«Celle effronterie sans bornes doit faire rougir de honte les Américains. Ceux-ci veulent s'emparer des îles Philippines, qui sont dans les eaux étrangères et en dehors de la sphère d'influence et des intérêts de l'Amérique, où, par suite des hostilités les navires de guerre américains sont allés. Tout autre pays civilisé serait honteux d'avoir de semblables prétentions à un moment où les puissances se préparent à s'occuper de la question d'un désarmement général. Dans cette affaire, l'Allemagne ne doit pas rester indifférente, que ce soit le pavillon américain ou le drapeau espagnol qui flotte sur les Philippines.»

«De plus, au point de vue humanitaire, la demande des Américains est inouïe, elle signifie qu'on cherche à soustraire à l'humanité abattue jusqu'à la dernière goutte de son sang et ne sert qu'à ternir le nom du vainqueur. Toutes les sympathies du monde sont pour l'Espagne, brutalement jetée à terre par son adversaire.»

La «Gazette nationale» fait remarquer que, entre les mains des Américains, les îles Philippines deviendraient d'une importance commerciale immense, d'une importance telle que toutes les puissances ayant des intérêts en Extrême-Orient sont obligées de considérer sérieusement.

«Il s'ensuit que la «Gazette nationale» pense que quelque puissance pourrait s'opposer au changement de propriétaire.

La «Gazette de Voss» blâme les Etats-Unis de leur avidité et la «Gazette allemande» traite la demande des Etats-Unis de «pièce d'impudence yankee caractéristique. Le journal demande à l'Europe de mettre le hoïa pendant qu'il en est encore temps.»

MORT DE Mme JULIE T. DE MONTIGNY

Nous enregistrons aujourd'hui le décès de Mme Julie Testard de Montigny, veuve de feu le lieutenant-colonel Bouchard Lavallée, ancien notaire de St-Jérôme et l'un des prisonniers d'Etat de 37.

En elle s'est éteint un type accompli de la canadienne-française.

Elle est morte hier soir chez son gendre, M. Chs. Mathieu. Elle était fille du lieutenant-colonel Testard Chevalier de Montigny. Ses enfants sont Mme Urgèle Valois; Mme docteur J. M. Beaumont; Mme docteur G. Labrie MM. Alphonse, Ferdinand, et devant assistant inspecteur de la cité, Armand et Emery, commerçants de San Francisco et de Milwaukee.

La «Gazette nationale» fait remarquer que, entre les mains des Américains, les îles Philippines deviendraient d'une importance commerciale immense, d'une importance telle que toutes les puissances ayant des intérêts en Extrême-Orient sont obligées de considérer sérieusement.

«Il s'ensuit que la «Gazette nationale» pense que quelque puissance pourrait s'opposer au changement de propriétaire.

La «Gazette de Voss» blâme les Etats-Unis de leur avidité et la «Gazette allemande» traite la demande des Etats-Unis de «pièce d'impudence yankee caractéristique. Le journal demande à l'Europe de mettre le hoïa pendant qu'il en est encore temps.»

NOTES DU PALAIS

M. J. Godson, de Vancouver, a intenté une action de première classe à la Montreal London Gold & Silver Development Company. La réclamation est basée sur deux billets promissaires de \$500, chacun.

M. Joseph Henri Skelly, a pris une poursuite de \$5,000, contre la Canada Thread Co., en annulation du titre.

LE BLE DU MANITOBA

(Spéciale à la «Patrie»)

Winnipeg, 7.—Le blé du Manitoba et des Territoires livrés samedi, a été de 190,000 minots, aux prix variant entre 55 et 61 cents. Le blé de Fort William No 1, se vend 70 cts; celui de Duluth, 69 cents.



MARIE-LOUISE LESCARBRAU, qui a déposé l'ancien nouveau-né sur un perron d'une maison de la rue Montcalm.

TENTATIVE DE SUICIDE

Le prisonnier Daigle se pend dans la prison de Sweetsburg

On le trouve sans connaissance

Sweetsburg, 7. — Edmond Daigle, le prisonnier qui a été écroué dans la prison de Sweetsburg, pour des vols nombreux et qui a tenté de s'évader la semaine dernière, a essayé de se suicider vendredi dans la nuit, en se pendant avec sa serviette qu'il avait dénichée en lisères dans ce but. Il s'enferma dans les lieux d'aisance, monta sur le siège, attaché la corde aux tuyaux de l'eau et sauta à terre. Quand il a été relevé, dix minutes après, il était sans connaissance.

Samedi après-midi, après une enquête préliminaire, il a été condamné à subir son procès pour vol à Shetford et à Bingham, et pour avoir mis le feu au magasin de M. T.E. Smith, à ce dernier endroit.

On sait que Daigle a fait une confession générale de tous ses crimes. Son jeune frère, âgé de 16 ans, s'est avoué coupable d'avoir participé à un vol.

SAISI A LA GORGE

Par des brigands sur les quais

Les quais continuent à être le rendez-vous des filous de tout acabit.

Samedi soir, un M. Michael Fran, qui s'était aventuré un peu trop dans ces endroits déserts, se voyait coupé à la gorge par un bandit, tandis qu'un autre cherchait à le piller. Fran appela la police de toutes les forces de ses poumons et le constable Mahieux vint à son secours, fit l'arrestation des nommés Frank Murphy et Thomas Hunt.

Les prévenus ont comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine et ont protesté de leur innocence. On procède à l'enquête.



UNE LOURDE FARCE

D'un journal monarchiste français

Paris, 7. — Le «Gaulois», journal monarchiste, annonce que la devise «Dieu protège la France» devrait être enlevée des pièces de monnaie françaises. Il ajoute que ce serait une bonne chose, puisque les étrangers pourraient être portés à croire que les Français ont foi en la Providence. Et il conseille au gouvernement d'adopter la devise : «Schwarzkoppen protège la République.»

LES ELECTIONS

Dans le Nord-Ouest

(Spéciale à la «Patrie»)

Winnipeg, 7.—Selon les derniers rapports sur les élections des Territoires du Nord-Ouest, M. A. L. Sifton, frère du ministre de l'Intérieur, a défait le Dr Brett, chef de l'opposition, par 36 voix.

Le Dr Brett demeure à Banff. Il a été réélu plusieurs fois député, et était considéré comme un membre de la Chambre.

Dans le district de Wolseley, le Dr Elliott a obtenu 52 voix de majorité. Souris, General L. 36 voix de majorité. Red Deer, General L. 80 de majorité. Prince Albert, General L. 50 de majorité. Batoche, Chas. Fisher, 29 de majorité. Metchosin, J. H. Hart, 10 de majorité. Metchosin, J. H. Hart, 217 de majorité. Les rapports sur les autres Territoires sont incomplets.

PAS ASSEZ PAYES

Les ministres comme les juges

Discours de lord Aberdeen à Toronto

Toronto, 7. — Le banquet offert samedi soir, au «Pavillon», à lord et à lady Aberdeen a été un réel succès. Au delà de 300 dames y assistaient et la musique des Montagnards écossais a joué avec brio tout un programme choisi.

Le maire Shaw a porté la santé à Son Excellence qui a répondu en exprimant sa reconnaissance de la démonstration sympathique qu'on lui faisait. Le pays doit se réjouir de sa prospérité actuelle et reconnaître d'une manière plus tangible les services de ceux qui se dévouent à cette prospérité. Les ministres ne reçoivent pas le salaire que comportent leur travail et leurs fonctions, non plus que les juges. Ils n'ont pas le temps de s'occuper de leurs affaires personnelles, pendant qu'ils remplissent leur emploi.

Le gouverneur général parle ensuite des ressources qu'offre à l'industrie et au commerce notre pays et il termine en prédisant un avenir heureux au Canada qui vit dans la paix et la concorde. Ce discours a été très applaudi.

Lord Aberdeen a eu de délicates allusions à l'adresse de son successeur, puis lady Aberdeen, à la demande des convives d'être qui se pressaient dans le «Pavillon», a dû prendre la parole.

Son Excellence a exprimé le regret qu'elle éprouvait de quitter le Canada et qu'elle renouvellerait avec beaucoup de grâce ces banquets, se donne au jour même du 21^e anniversaire de son mariage avec lord Aberdeen. De ces 21 ans de bonheur, les 5 années passées au Canada sont les plus heureuses.

Le gouverneur propose ensuite la santé du maire qui répond en quelques mots.

Puis leurs Excellences donnent une réception aux nombreuses personnes présentes.

DEGATS DANS LE PORT

Causes par la violence de la tempête d'hier

Les vapeurs Naudin, de la ligne Allan, est arrivé à Liverpool, hier soir. Tous les passagers sont saufs et sains.

Le Cythra de la ligne P&O est aussi arrivé à Liverpool, hier soir. Les passagers ont subi de graves dommages, pendant la traversée, toute sa cargaison a été perdue. On ne peut se rendre à son port, mais à 30 jeter l'ancre au large de Chempain.

Les capitaines Charles Gouin, qui commandait le Bosphore fait rapport ce matin, que son bateau est arrivé cette nuit en retard de trois heures. Il raconte que le Bosphore a été touché par la tempête d'hier, et qu'il a été forcé de jeter l'ancre au large de Chempain.

Le vapeur Saguenay, ferm son dernier voyage le 15 du mois, il retournera sous le commandement de son capitaine à son port d'origine.

Le capitaine de la compagnie de Richelieu et Ontario, on nous apprend que le vapeur Saguenay, ferm son dernier voyage le 15 du mois, il retournera sous le commandement de son capitaine à son port d'origine.

Le capitaine de la compagnie de Richelieu et Ontario, on nous apprend que le vapeur Saguenay, ferm son dernier voyage le 15 du mois, il retournera sous le commandement de son capitaine à son port d'origine.

SAISI A LA GORGE

Par des brigands sur les quais

Les quais continuent à être le rendez-vous des filous de tout acabit.

Samedi soir, un M. Michael Fran, qui s'était aventuré un peu trop dans ces endroits déserts, se voyait coupé à la gorge par un bandit, tandis qu'un autre cherchait à le piller. Fran appela la police de toutes les forces de ses poumons et le constable Mahieux vint à son secours, fit l'arrestation des nommés Frank Murphy et Thomas Hunt.

Les prévenus ont comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine et ont protesté de leur innocence. On procède à l'enquête.

UNE LOURDE FARCE

D'un journal monarchiste français

Paris, 7. — Le «Gaulois», journal monarchiste, annonce que la devise «Dieu protège la France» devrait être enlevée des pièces de monnaie françaises. Il ajoute que ce serait une bonne chose, puisque les étrangers pourraient être portés à croire que les Français ont foi en la Providence. Et il conseille au gouvernement d'adopter la devise : «Schwarzkoppen protège la République.»



L'HON. M. MORINE, qui a donné sa démission comme membre du cabinet.

Une Bataille Sanglante

DEUX COPAINS EN ETAT D'IVRESSE SE BATTENT A COUPS DE RASOIR

Un facteur est condamné à trois ans de pénitencier

Deux jeunes gens, John McKay, demeurant rue Hermine et Wm. Bowers, qui a son domicile rue St-Pierre, se battaient samedi soir, à coups de rasoir, devant l'hôtel de la rue St-Jacques, à l'angle de la rue St-Jacques. Les deux copains furent pansés à l'hôpital Général, puis ramenés au poste No 4.

Ce matin, Bowers a protesté de son innocence. On procède à l'enquête.

POUR VOL DE LETTRES

Un facteur est condamné à trois ans de pénitencier

gées ne parvenaient pas à destination. Aussi des plaintes furent déposées à l'Hôtel des Postes de cette ville. Les autorités chargèrent aussitôt le détective Vaughan de mettre le grappin sur le facteur infidèle. Ce n'était pas chose facile, car celui qui détournait les montants à son bénéfice opérait avec une extrême prudence de manière à écarter les soupçons.

Cependant le flueur, après d'actives recherches, se dit qu'il ferait bien de filer un facteur du nom de Charles Klements, dans le service civil depuis quatre ans. Les soupçons du détective se changèrent bientôt en certitude.

Samedi il lui dressait habilement un piège dans lequel tomba Klements. Le prévenu fut immédiatement arrêté et conduit au poste central. Des perquisitions faites au domicile du prisonnier amenèrent la découverte de plusieurs lettres charquées.

Traduit ce matin devant le magistrat Lafontaine Klements s'est avoué coupable et après une enquête sommaire il fut envoyé devant le juge desmoysier qui le condamna à trois ans de pénitencier.

AUX TERRITOIRES

Les dernières dépêches de Régina disent que le gouvernement Haultain a complètement balayé les Territoires et que l'opposition comptera à peine cinq députés.

M. A. L. Sifton, frère du ministre de l'Intérieur, a été élu par 36 voix de majorité à Banff. Son triomphe est d'autant plus sérieux qu'il vaincu le Dr Brett, un des chefs conservateurs de l'Ouest.

AUDACIEUX FILOU

Il enlève la montre d'une dame

Le reporter de la police de la «Patrie» a été témoin, ce matin, d'une scène à la fois drôlatique et pénible. Une dame mise avec élégance, portant sa montre en or dans son corsage, descendait lentement la rue St-Dominique, quand, arrivée à l'angle de la rue Craig, un audacieux filou, fasciné par le précieux objet, qu'il devine à peine dissimulé dans les replis du corsage, porte une main criminelle sur la montre et disparaît à toutes jambes. Le détective Pacifico Richard, par un heureux hasard, avait aperçu le prompt mouvement du filou ainsi que sa fuite précipitée. Il se lança immédiatement à sa poursuite et parvint enfin à le rejoindre après une chasse des plus mouvementées.

Le filou fut ramené après de la dame, mais cette dernière, rentrée en possession de sa montre, refusa d'aller déposer une plainte en cour de police, alléguant qu'elle n'en avait pas le temps. Voici un voleur qui l'a échappé belle.

UNE PROMENADE QUI COUTE CHER

Un nommé John Coogan, ayant troqué son empare de la voiture d'un boucher nommé Farlong, pour faire une promenade. Incapable de guider cheval, il a fait se briser la voiture.

Farlong a fait arrêter Coogan, qui a été condamné à payer \$10 de dommages, et \$5 d'amende, ou à aller passer un mois en prison. Huit jours d'indemnité additionnelle pour avoir ivre, ou \$1 d'amende.

LE "STATU QUO"

K (Service spécial de la «Patrie»)

Boston, 7. — La chambre de commerce associée de Boston, sur proposition de l'hon. Alden Spears, a décidé de recommander au gouvernement territorial de laisser se continuer la pratique suivie jusqu'à présent et qui permet aux chemins de fer américains et canadiens de passer de l'un à l'autre pays intéressés et réciproquement en franchise.

SUR L'ILE D'ANTICOSTI

M. Menier y accomplit des merveilles

LES CEREALES ET LES LEGUMES Y VIENNENT A FOISON

La dépêche de M. Chamberlain

(De notre correspondant particulier)

Québec, 7. — M. Comettant, le gouverneur de l'île d'Anticosti, et madame Comettant sont allés à tour de rôle visiter l'île d'Anticosti. C'est une vieille histoire qui remonte à plus de deux mois, et qui a fini par tromper avec des commentaires de toute espèce suggérés par le fanatisme, et publiés par les journalistes de mauvaise foi. M. Comettant que l'on avait mis au courant de la demande de renseignements faite aux autorités canadiennes par le ministre colonial, il y a plus de six semaines, a paru étonné de ce nouvel orage dans un verre d'eau, mais il a préféré ne pas faire de remarques à ce sujet. Cependant, les reporters ne sont pas retournés les mains vides. Le gouverneur de l'île s'est efforcé de leur mettre en peu de mots au courant de tout ce qui se fait d'utile et de pratique dans le domaine de M. Menier.

Il leur a parlé des dispendieuses constructions dont le millionnaire a déjà enrichi l'île d'Anticosti, et M. Menier, dit-il, est sur le point de donner à Anticosti d'un havre de refuge, d'un port artificiel, à la Baie Ganache. Il faudra pour cela jeter dans le fleuve à cet endroit un bris-lames très-étendu qui coûtera probablement plus de \$100,000.

Le propriétaire de l'île a décidé de plus de se faire construire à la Baie Ganache une résidence d'été qui aura toutes les proportions et la richesse d'un véritable château.

Il y a déjà plus de dix milles de chemins de macadamisés sur l'île ; ces chemins sont de véritables avenues. Le gibier se multiplie rapidement dans l'île, mais le poisson s'est fait rare cette année dans les environs de l'île. M. Comettant a dit que l'on avait une admirable récolte de légumes et de céréales dans l'île cette année. La ferme expérimentale d'Ottawa n'a certainement pas de plus beaux échantillons de céréales et de légumes que ce que l'on peut montrer au petit lac et une quantité considérable de terres marécageuses, et le lit de ce petit fond de mer qui le fond de ces marais sont on ne peut plus productifs.

Le fermier que M. Menier a à son service dans l'île est un nommé Picard, qui a été gradé avec distinction dans l'une des meilleures écoles d'agriculture du monde, celle de M. Menier, en France. M. Picard a envoyé en France, cette année, des échantillons de sa récolte d'avoine, et on s'est accordé à dire à Paris qu'on n'avait jamais rien vu de plus beau dans l'espèce.

"Hites, à qui veut l'entendre, a ajouté M. Comettant, qu'après le Czar de Russie, c'est M. Menier qui est le plus grand propriétaire du monde entier."

M. Comettant retourne dans l'île demain. Il espère pouvoir revenir à Québec une fois encore avant la clôture de la navigation.

Le "Savoy" retourne, cette fois-ci, avec des provisions de bouche et autres qui ne couvriront pas moins de \$20,000.

A propos des prétendus colons de la Baie Ganache, M. Comettant a tout complètement dit qu'il n'avait rien de nouveau à déclarer à ce sujet, que la question était maintenant du ressort des tribunaux.

LES FINANCES DU PAYS

Une augmentation de \$223,933.80 durant le mois d'octobre

REPARTITION DU REVENU

	1897	1898
Les revenus du Dominion à compter du fonds consolidé ont été, pour le mois d'octobre, de \$3,355,797.56, soit une augmentation de \$223,933.80 sur les revenus du mois correspondant de l'an dernier.		
Voici comment se répartit ce revenu :		
Déductions :	\$	cts.
Déductions...	1,630,743.22	1,966,900.48
Excédent...	661,321.26	893,817.96
Dépenses :		
Postes...	340,000.00	260,000.00
Travaux publics, y compris :		
Travaux de fer...	415,068.64	405,733.39
Divers...	84,730.64	170,654.27
Total...	3,181,863.76	3,355,797.56
D'autre part, les dépenses à compte du fonds consolidé, ont été de \$2,735,569.60 et à compte du capital, de \$1,547,498.52, ces dernières réparties comme suit :		
Travaux publics, chemins de fer et canaux...	567,778.78	
Terres fédérales...	25,921.62	
Subventions aux chemins de fer...	787,000.00	
Milice...	166,763.12	
Régulation des Territoires du Nord-Ouest...	55.00	
Total...	1,547,498.52	
Au 31 octobre, le total de la dette brute s'élevait à \$341,546,698.15, celui de la dette nette à \$261,890,717.79 et celui de l'actif à \$79,655,980.36.		

AVENTURE TRAGI-COMIQUE

Absorbé dans la lecture d'un journal

Un individu pique une tête dans le bassin de la Place Jacques-Cartier

Vers six heures, samedi soir, un employé d'une des plus importantes maisons de provisions, a piqué involontairement une tête dans le bassin situé entre l'Hôtel-de-Ville et le Palais de Justice. Absorbé par la lecture d'un article de journal qu'il tenait devant lui, le héros de cette aventure tragico-comique vint heurter le petit mur circulaire qui entoure le bassin et perdit complètement la tête il se jeta en avant. Fort heureusement le bassin était rempli d'eau et qui amortit la chute sans toutefois diminuer rien la situation désagréable dans laquelle se trouvait l'infortuné.

M. A. Lapointe, préposé au service de la patrouille à l'Hôtel-de-Ville, vint porter secours au malheureux qui, rendu au poste, s'empressa de téléphoner chez lui pour un complet nouveau en jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

BAZAR A LA POINTE ST-CHARLES

Les dames de la paroisse St-Gabriel, Pointe St-Charles, ouvriront un bazar dans le sous-sol de leur église, mercredi soir, le 9 courant. Cette fête de charité a été organisée pour payer la dette de l'église.

PILULES ROUGES Pour les Femmes Faibles.

du Dr Coderre

LES VENTS DECHAINES

Menacé de faire sombrer plusieurs navires

Le vapeur "Hosanna" est sérieusement endommagé à Longueuil

Tous les pilotes branchés qui sont arrivés à l'hôtel Riendeau, hier soir, racontent qu'ils ont subi une tempête terrible en remontant le fleuve hier.

Sont arrivés dans le port, hier après-midi, les vapeurs Monterey, Eldorado, pilote F. Labranche ; Columbia, pilote Brown & Cie, pilote D. Nault ; Manitoban, ligne Allan, pilote Onésime Nault ; Malin Head, McLean Kennedy & Cie, pilote A. Frenette ; Assyrian, ligne Allan, pilote Wilford Gauthier, et Lake Huron, ligne Beaver, pilote J. Chandonnet.

Le pilote Labranche dit qu'il a dû mouiller pour la nuit au port St-François. Le vapeur Monterey qu'il conduisait, chassé sur son ancre et on a dû en jeter une seconde à tribord.

Nous avons publié samedi la dépêche adressée de Rimouski, dans laquelle le capitaine Evans disait que pendant toute sa longue expérience de marin, sa traversée avait été une des plus orageuses.

Hier matin, vers les 4 heures, le bateau traversier Hosanna a failli sombrer. A son quai, sous l'effet de la tempête qui sévissait à ce moment-là. Toute la partie supérieure du vaisseau a été enlevée par la bourrasque et jetée en aiguillettes sur le quai, en moins de dix secondes. L'équipage, heureusement, n'a pas subi d'accident. Le service de l'Hosanna est ainsi momentanément interrompu. Le bateau le Longueuil continue son service.

GASPE

Plebiscite sur la Prohibition

Arrondissement.	Pour	Contre
1-Cap Chate...	2	22
2-Cap Chate...	0	21
3-St-Anne des Monts	0	21
4-St-Anne des Monts	0	21
5-Brière	0	17
6-Brière	0	17
7-Mont-Louis	7	20
8-Brière	2	16
9-Brière	0	16
10-Chloridorme	0	16
11-Petit Cap	0	16
12-Brière	4	19
13-Anne à Gisors	1	29
14-Anne à Gisors	1	29
15-Cap Rivière	2	28
16-Grande Grève	1	13
17-Petit Cap	1	13
18-Péninsule	22	2
19-Gros Sud	5	1
20-Polte, Village	8	3
21-York	0	3
22-Saint-Basile	0	1
23-Douglasville	0	1
24-Saint-Croix	1	3
25-Chien Blanc	0	1
26-Polte St-Pierre	0	1
27-Brière	5	35
28-Polte, Côte du Bassin	2	11
29-Polte, Cap House	0	12
30-Polte, Côte du Bassin	0	6
31-Polte, Village	0	5
32-Anne de Cap	12	42
33-Polte, Rivière Est	1	30
34-Grande Grève	7	33
35-Polte, Côte du Bassin	0	40
36-Polte, Côte du Bassin	0	11
37-St-Adolphe de Pabos	7	34
38-Newport	2	21

L'AFFAIRE ST-HILAIRE

Contrairement à ce qui a été publié dans notre édition de samedi relativement à l'affaire St-Hilaire, ce n'est pas M. St-Hilaire qui a été entendu comme témoin, mais Mme Gould.

Les mères et nourrices qui ont une fois employé pour malades des enfants le MENTHOL SOOTHING SYRUP ne veulent plus employer d'autre remède.

Le Menthol Soothing Syrup est en vente partout, 25 cts la bouteille.

QUI EST BLAMABLE ?

De la collision du vapeur Hochelaga et du Greetlands

Rapport du capitaine Couillard

On estime que les dommages subis par le vapeur Hochelaga dans la collision qui a eu lieu entre lui et le vapeur Greetlands, vendredi soir, vis-à-vis la raffinerie de sucre de Maisonneuve, se monteront à environ \$500. Ainsi que nous l'avons dit, le service régulier du bateau n'a pas été interrompu.

Le capitaine Emilio Couillard, du Greetlands, a fait le rapport suivant à la commission du havre : "Nous avions déchargé notre cargaison à Sorel, et nous remontions sur lest. Vers 5.30 hrs p. m., il commençait à faire noir. Je me tenais sur la passerelle en compagnie du pilote Pleau. J'ai vu un bateau qui venait à notre rencontre. Comme nous étions pour nous rencontrer je me suis aperçu que le bateau avait mis son gouvernail à babord. A ce moment il s'est trouvé en travers de notre avant. Nous étions alors à plusieurs verges de distance. J'ai tout de suite donné l'ordre de faire machine en arrière à toute vitesse. L'ordre a été obéi, mais trop tard, car quelques secondes après, la proue de mon navire frappait le gaillard d'arrière du bateau à tribord. Notre ancre s'est trouvée prise dans les poteaux de la galerie d'arrière qui a été enlevée en partie."



M. Achille Carrier, le nouveau magistrat du district de Terrebonne

Le bateau, dont j'ignore le nom, a continué son chemin. Les passagers, si je puis en juger par leurs lamentations, ont eu grandement peur. D'après moi, le pilote du bateau est à blâmer, sans aucun doute.

La "Patrie" a publié samedi, les versions du capitaine Mandeville et du pilote Pélletier, du Hochelaga.

HEUREUX AUSPICES

Inauguration de l'hôtel Clairmont à Rigaud

(De notre correspondant particulier)

Rigaud, 7. — Jeudi soir, M. Siméon Clairmont, qui succède à son père, comme propriétaire de l'hôtel Canada, a inauguré son nouveau bâtiment. Le public voyageur, avait convié chez lui, un grand nombre d'amis, pour faire une inauguration digne de son superbe établissement.

Un succulent souper aux huîtres servi avec une exquisite politesse, rassembla sur les onze heures ce que compte Rigaud de select.

Des discours très appropriés à la circonstance furent prononcés par M. de R. Lalonde, M. P. P., de Léry McDonald, Gus. Boyer, M. V., James Fletcher, etc. Parmi les autres convives, nous mentionnerons aussi les Drs J. W. Pelletier, Jos. Bédard et Hy. Bastien, M. le notaire J. N. Lefebvre, John O'Meara, avocat, Ottawa, Rod. Mongenais, J. L. Latour, de la "Patrie", etc.

Des vœux de réussite et de prospérité furent souhaités par tous les convives, au jeune Clairmont dont les succès dans le passé sont une garantie pour la renommée de sa maison, dans l'avenir.

M. J. L. Latour, qui était à Rigaud dans l'intérêt de la "Patrie" n'a été très goûté dans les quelques remarques qu'il a faites aux invités.

Bref, les convives se sont retirés très tard, après chants, musique, amusements, etc., emportant avec eux un excellent souvenir de cette belle fête.

ADIEUX DES IRLANDAIS

A lord et lady Aberdeen

Mardi soir, dans la salle Windsor, les Irlandais feront leurs adieux à leurs Excellences le gouverneur général et lady Aberdeen.

Le comité chargé de la réception a choisi comme président sir Wm Hirsington.

Deux adresses seront présentées l'une à lord Aberdeen, par le Dr Kennedy, et l'autre à lady Aberdeen par le R. P. Quinlivan, curé de St-Patrice.

La représentation commencera à 7.30 précises et sera égayée par du chant et de la musique.

BIBLIOGRAPHIE

Nos remerciements à M. J. B. Rolland, et fils pour l'envoi de la 32e édition de leur Almanach des Familles qui vient de paraître.

Comme par le passé ce petit recueil se distingue par l'abondance de ses renseignements utiles et l'heureux choix de ses légendes, anecdotes, conseils, recettes d'économie, avantageusement illustrées, celle d'un REVE-NANT, raconté à M. Ph. A. de Gaspé, par le père Romain Chouinard qui, sans être nouvelle, sait toujours plaire et faire sourire par son grande naïveté.

Costumes de Cérémonie

... EN MAGASIN ...

Nouveautés en ETOFFES EN LAINE FILÉE, VENITIENNES, larges, 'DOES' et ETOFFES pour GILETS.

Doublures assorties en SOIE, SATIN et beau SATTEEN. Valeur spéciale. SOIE CROISEE UNION, 54 pouces. Nous expédions toujours promptement.

HUTCHISON, NISBET & AULD, Toronto.

UN PERE BRUTAL

Il frappe sa fille à coups de poings dans la figure

Un nommé Octave Moisan a été traduit devant le recorder samedi pour agression sur sa fille, qu'il aurait brutalement battue à coups de poings dans la figure, parce qu'il lui ordonnait d'aller chercher de la liqueur et qu'elle hésitait à obéir. Les coups avaient été si rudes qu'un médecin a dû être appelé pour panser les blessures de la jeune fille.

Moisan est sorti récemment du pénitencier où il avait subi cinq années de détention, pour agression sur sa femme avec une arme à feu.

Le recorder a décidé d'envoyer le coupable, lui informé que Moisan malgré son terrible défaut

L'AFFAIRE DREYFUS

Le Dreyfusisme en Australie

Paris, 7. — Le "Gaulois" dit que la Cour de cassation a décidé d'entendre le ministre de la guerre, M. de Freycinet, dans l'instruction de l'affaire Dreyfus.

La Cour se contentera des affirmations de M. de Freycinet et n'insistera pas pour voir les documents secrets.

Vancouver, C.A. 7. — Le navire de guerre anglais Aorangi arrivé ici, apporte l'incroyable nouvelle que le Dreyfusisme fait rage en Australie.

Dernièrement, à "Broken Hill" en Nouvelle Galles du Sud, une assemblée publique a consacré la plus grande partie de son temps à l'étude de l'affaire Dreyfus. Après longue délibération on a décidé de cesser, autant que possible toutes relations commerciales avec la France et de ne plus acheter ni vêtements ni autres produits. L'assemblée a décidé en outre de ne pas encourager l'exposition de 1900.

Quelques-uns des juifs présents à l'assemblée ont renoncé au projet qu'ils avaient formé d'honorer la France et la France de leur visite en 1900. Les compagnies d'assurance françaises sont impitoyablement ostracisées. Une dernière décision de cette mémorable assemblée consiste à engager tous les juifs de l'Australie à adopter une ligne de conduite semblable.

LA GUERISON LA PLUS SIMPLE POUR L'INDIGESTION

De même que la plus sûre et la moins coûteuse

La nouvelle découverte médicale, les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie, digèrent la nourriture au lieu de faire faire ce travail par l'estomac débilité, lui donnent un repos bien mérité, et la guérison de la dyspepsie est le résultat naturel.

Vous obtenez de la nourriture et des repos en même temps, parce que ces tablettes digèrent complètement toute nourriture sans introduire dans l'estomac, que cet estomac fonctionne ou non. La guérison est sûre de résulter parce que les organes digestifs obtiennent une chance de repos et reprennent leur vigueur et leur élasticité naturelles. Alors on n'a plus besoin des autres tablettes.

Pour montrer comment le remède agit sur différentes personnes et la rapidité et l'efficacité avec lesquelles il guérit les affections d'estomac nous vous citons quelques exemples de guérisons récentes.

M. J. O. Wondy, de Peoria, Ill., écrit : "J'étais incapable de manger autre chose que la nourriture la plus ordinaire et même cela me rendait malade, mais depuis que j'ai pris une boîte de Tablettes de Stuart pour la dyspepsie, je puis manger tout ce que je veux."

Mme Samuel Kepple, de Girty, Pa., écrit : "J'ai été complètement guérie de mes dérangements d'estomac par vos Tablettes. J'ai souffert pendant trois ans la nuit d'acidité et de flatuosité de l'estomac. Je suis reconnaissante envers vos Tablettes."

Mme A. E. Bowen, Barnard, Vt., écrit : "Je crois que les Tablettes de Stuart pour la dyspepsie sont le meilleur remède que j'aie jamais pris pour la dyspepsie. Je le recommande à toute personne qui sera aussi affectée que je l'étais."

Les Tablettes de Stuart pour la dyspepsie ne désappointent jamais, parce qu'elles guérissent la dyspepsie d'une façon sûre et permanente en faisant assimiler convenablement la nourriture, et guérissent la constipation en produisant la quantité voulue de bile. Vendues par tous les pharmaciens à 50 cts le paquet. Demandez un livre gratuit sur les maladies de l'estomac à Stuart Co., Marshall, Mich. 7 9 11

UNE GRANDE ERREUR !

C'est de croire que tous les remèdes annoncés dans les journaux ou ailleurs peuvent guérir les maladies propres à la femme et généralement connues sous le nom populaire de Beau Mal. Il est cependant de la prudence la plus élémentaire de s'enquérir quels sont ceux qui ont découvert ces remèdes, s'ils ont la science, les capacités et l'expérience pour traiter avec succès cette maladie. Ce n'est pas tout dire : le prends tel remède pour telle maladie. C'est un fait reconnu que le Dr Larivière possède cette science, ces capacités et une longue expérience dans le traitement des maladies de la femme et la "Régulateur de la Santé de la Femme" en bouteilles ou en pilules argentées et les "Femal Plasters" ne donnent pas seulement un soulagement temporaire, mais guérissent pour toujours cette maladie. De plus avec mes listes de questions que j'envoie gratis, la femme ou la jeune fille se soigne elle-même et garde le secret de sa maladie. Forcez votre pharmacien de vous donner des remèdes et s'il ne les a pas ou veut en substituer d'autres qui lui prétendent être aussi bons, écrivez au Dr Larivière, Manville, R. I.

LES REGLEMENTS DES MARCHES

Les cultivateurs les observent mal

Les règlements de la ville défendent formellement aux cultivateurs de vendre les produits de leurs fermes ailleurs que sur le marché. Cependant les marchands du Marché Bonsecours éprouvent une grande difficulté à faire observer ces règlements. Un certain nombre de cultivateurs pour ne pas avoir à payer la taxe du marché, ne se font aucun scrupule de vendre leurs produits dans les cours d'hôtel ou sur la rue.

Dernièrement le recorder a fait des exemples, et a sévèrement condamné un de ces délinquants.

On nous dit que les clercs de marchés sont bien décidés à faire respecter les règlements et à poursuivre impitoyablement ceux qui ne voudront pas s'y conformer. Avis donc à ceux que cela regarde.

VOUS SEREZ PEUT-ETRE HEUREUX

On n'est jamais sûr de rien, mais la chance est toujours pour quelqu'un. Vous auriez tort de ne pas en profiter. The Canadian Royal Air Union, Ltd., de Montréal, fait ses tirages mensuels publiquement d'une manière honnête et juste qui ne laisse aucune prise à la critique la plus sévère.

MORT SUBITE

(Dépêche spéciale.)

Somerset, Qué., 7. — Nazaire Coriveau, cultivateur du deuxième rang de Ste-Hélène de Chester, est mort subitement hier. Le coroner Triggan, notifié, vient de partir pour tenir l'enquête.

La Cie S. CARSLLEY, Limitée.

Rue Notre Dame Le plus grand magasin de Montréal 7 Nov. 1898.

SPECIALITES POUR LUNDI

GRAND MAGASIN

Gilets à la mode Gilets et Pardessus pour Enfants



L'acheteur des gilets pour enfants a acheté plus de gilets pour cette saison que jamais, mais cependant il n'a pas acheté la moitié aussi cher qu'il y a quelques années. Les prix à cause de leur modicité attirent les regards. Pardessus en cheviot, montés pour enfants, mode en vogue, plus beaux dans le dos, devant garni de galons, grands de 4 à 8 ans, à partir de \$3.50. Manteaux à doubles collets en drap heavy, pour enfants, collet à la mode, avec liges de couleur claire, grands pour enfants de 8 à 12 ans, à partir de \$5.50.

LA CIE S. CARSLLEY, Limitée.

Etoffes a Robes Elegantes

ETOFFES A CARREAUX DE FANTAISIE, en 15 différentes combinaisons de couleurs et de dessins, nuances de rouge, vert, bleu et brun. Vous serez contentes de les acheter à 50 cts la verge. Le bas prix, qui fait une surprise, 20c la verge

NOUVELLES ETOFFES A ROBES "SERPENTINE". Une nouveauté de Paris de grande beauté et d'un effet très élégant, le fond est d'une très jolie couleur, avec un enchevêtrement de galon noir. 65c

NOUVELLE ETOFFE A ROBES BROCHEE. Une étoffe généralement préférée pour faire de belles robes pour visites; fond en couleur riche, et beau patron en relief de Mohair noir à la surface, donnant un très bel effet. 75c

NOUVELLES ETOFFES CORDLES OTTOMANES. Large effet en cordé ottoman soulève, avec des ombres brillantes entremêlées, une étoffe riche qui fait de belles robes pour visites. 85c

Le Corset S. C. Tours de gorge en vison



Le corset S. C. vous débarrassera de la nécessité de faire faire votre corset sur mesure. Il a tous les avantages que vous auriez en achetant un corset fait sur mesure. Il y a de 5 différentes formes, préparées pour convenir à toutes les tailles, et des modèles les plus nouveaux et les plus naturels.

Le corset S. C., qualité extra bonne, beau fil, belle garniture. \$1.

Le corset S. C. fait en beau satin, avec contrôles. 50c.

Le corset S. C. possède la forme convenable pour faire face à tous les besoins Joli et élégamment garni. Spécial, \$1.35.

Parlez les dernières nouveautés pour l'ornementation de la gorge. Il n'y a en pas de moitié aussi gracieuses, seyantes et utiles que le tour de gorge en vison. Vous obtenez ce qui vous convient et ce qui vous conviendra dans ce grand assortiment. Riches tours de gorge noirs en vison naturel, avec tête, queue et griffes. Valeur spécial, \$2.05.

Elegants tours de gorge noirs en vison naturel, avec queue, queue et griffes. Valeur spécial, \$2.05.

Le corset S. C. possède la forme convenable pour faire face à tous les besoins Joli et élégamment garni. Spécial, \$1.35.

La Cie S. CARSLLEY, Limitée

Nos 1763 à 1785 rue Notre-Dame—MONTRÉAL—184 à 194 rue St-Jacques

Henry Morgan & Co.,

COLONIAL HOUSE. Montréal.

Dpt. des Manteaux

Tapis de Voitures

Nous avons maintenant en stock, une collection complète de tapis de voitures de "Bonne Qualité" vert foncé uni et bleu-marin, sans envers, un cote uni et l'autre avec carreaux de fantaisie.

Nous venons de Recevoir

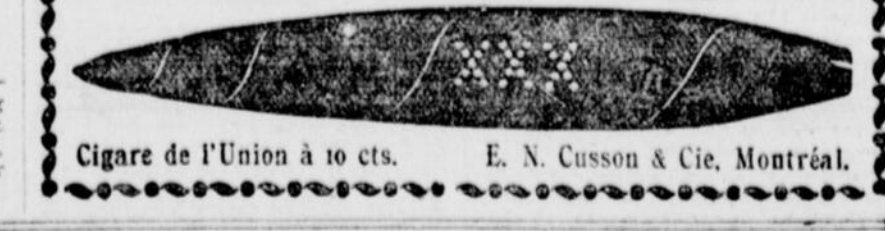
Des chales en laine tricotée, blanches, cremes, noirs, rouges et gris. Aussi des chales en soie tricotée, noirs, blancs, cremes, roses et bleu pale.

CAPUCHONS DE THEATRE pour Dames en crepe de canton et en laine, de couleurs fashionable et de teintes délicates.

DEPARTEMENT DES ORDRES PAR LA MAILE.— Tout ordre reçu, rempli promptement et avec attention.

Henry Morgan & Cie.

CAPITOL



Cigare de l'Union à 10 cts. E. N. Cusson & Cie, Montréal.

EAU MINERALE NATURELLE

Purgative, Antiseptique

Le SEUL PURGATIF agissant à petites doses et très rapidement, sans Coliques ni irritations. 1 ou 2 jao

CARABANA

France et Angleterre

LA GUERRE NE SERAIT QU'AJOURNEE

L'Angleterre prétend avoir toute la vallée du Nil

Continuation des préparatifs de guerre

Paris, 7. — Les journaux de Paris, tout en déclarant qu'il faut attendre les explications de M. Delcassé, avant de se prononcer, ne peuvent s'empêcher de se livrer à des critiques amères sur ce qu'ils appellent la capitulation.

Londres, 7. — Les préparatifs de guerre qui sont poussés avec activité en Angleterre alarment l'opinion publique qui n'a plus confiance dans la déclaration du marquis de Salisbury au banquet offert à Lord Kitchener.

Jamais on n'a vu autant d'activité dans les ports militaires et sur les chantiers maritimes de l'Angleterre.

Les millions se dépensent sans compter, et on se demande avec angoisse: Pourquoi? Puisque les Français évacuent Fachoda, le bruit court que l'Angleterre se prépare à lancer un défi à la Russie et à la France réunies.

Les journaux de Londres, tout en se réjouissant de la tournure qu'a prise l'affaire de Fachoda, espèrent que Lord Salisbury n'aura pas eu à faire de restriction au sujet d'autres questions en discussion entre la France et l'Angleterre.

On croit que la Russie ne veut, ni ne peut faire la guerre, en ce moment et que c'est pour l'Angleterre l'occasion unique d'établir et d'affirmer sa supériorité.

Les journaux anglais menacent toujours la France et, continuant leurs vantardises, lui annoncent qu'en cas de guerre, l'Angleterre leur enlèvera toutes ses colonies.

Paris, 7. — Le "Matin" dit que le gouvernement français donnera ordre au commandant Marchand de rentrer en France par la voie de Jibouti et le golfe d'Aden, la seule route qui convienne à la dignité de la France.

Paris, 7. — On lit dans le "Temps": "L'abandon de Fachoda a été un coup suprême, et Lord Salisbury a pu plaisir à proclamer son succès. Après avoir couronné de fleurs le général Kitchener, lord Salisbury a eu à long traits la coupe du succès. Dès le commencement, cependant, personne n'ignorait que la France n'avait pas l'intention de lutter contre les vents et les courants contraires. La cour de St James a rendu humiliante une démarche qui, aisément, eût pu être rendue acceptable. La France a agi dans l'intérêt du monde en supprimant une cause de guerre. L'air de Fachoda refroidira les relations entre deux nations éclairées."

LES PRÉPARATIFS DE L'ANGLETERRE

New-York, 7. — M. H. Norman écrit au "Times": "Les préparatifs de guerre se continuent toujours avec une grande activité. Une escadre volante a été préparée qui est formée des gardes-côtes Alexandria, Benbow, Collingwood, Colossus, Rodney, Howe, Nile, Sans Parole, Thunder et Trafalgar, et des navires-croiseurs Conqueror et Hero."

"Ces navires sont prêts à prendre la mer, et l'escadre de croiseurs est presque prête. Elle comprend les croiseurs Terrible, Diadem, Niobe, Retribution, Blonde, Europa, Australia, Galates, Melampus, Severn, St George, Crescent, Sybille, Latona, Narad et Mercury. Ajoutez onze torpilleurs et 24 contre-torpilleurs. Cette force énorme, cependant, n'est pas spécialement conçue dans la défense de la Manche, qui est laissée à une division de la flotte de réserve, dont on ne fait jamais connaître la composition. Cette flotte est toujours en état d'être mobilisée à 48 heures d'avance."

Pour préparer ces navires en si peu de temps, on comprend que les chantiers travaillent avec une activité extraordinaire.

Les réserves des gardes-côtes ont été appelées par des ordres péremptaires, les congés ont été suspendus.

"On croit que des canonniers se sont enrôlés pour manœuvrer les navires à tourelles de 80 canons, à Bouvres. L'amiral a ordonné de tenir prêts, à Sheffield, 200 canons de 6 pouces. Des commandes de 200,000 tonnes de charbon sans fumée ont été distribuées à 17 commerçants anglais. Quoique les munitions ordinaires du trimestre aient été envoyées à Gibraltar et à Malte, il y a quelques semaines, de nouveaux envois ont été faits. Malte seule a reçu 500 tonnes de munitions additionnelles. Un million de livres de tabac a été préparé. On a même préparé mille bouteilles de vin blanc pour administrer les derniers sacrements aux mourants."

"Ce sommaire montre avec quelle activité l'Angleterre se prépare à la guerre. D'autre part, on sait que sir Michael Hicks Beach est un chancelier de l'échiquier extrêmement rigide. A qui il faut arracher l'argent nécessaire pour les entreprises publiques, et maintenant il déverse les millions."

"Samedi soir, lord Salisbury a répété que le règlement de la question de Fachoda n'était conclu — que jusqu'à un certain point." Le fait simple est que les Français ne pouvaient rester à Fachoda, qui est un marais pestiféré, rempli de mouches vénaimeuses. Les hommes blancs, pour résister, doivent se couvrir les mains et la figure d'un enduit épais. Les troupes noires même souffrent beaucoup."

"Mais la province Bahrel-Ghazal contient de vastes, riches et fertiles territoires, où le climat est sain, dont les habitants, extrêmement nombreux, peuvent faire d'excellentes recrues. Marchand y a établi sept postes, avec ses garnisons armées sous le drapeau français. Il a prouvé que de Tambura et même de Brazzaville, sur le Congo français, il y a des voies de communication par eau, par les rivières Yohé et Such, avec Meshra-el-Rek, port de la province de Bahrel-Ghazal, d'où le khartoum reste libre jusqu'à Fachoda à Khartoum et au Caire, excepté sur une étendue de 75 kilomètres, entre Niéré et Tambura, et sur cet espace, un chemin a été tracé, prêt à recevoir un chemin de fer."

"Naturellement, ces endroits sont bien dans le territoire administré par l'Égypte avant la rébellion mahdiste et font, par conséquent, partie de la sphère anglo-égyptienne pour laquelle lord Salisbury refuse absolument de négocier. Et la France a déclaré qu'elle se battrait plutôt que de les abandonner."

Paris, 7. — On écrit du Caire, que d'après un témoin oculaire de l'entre-

vue du général Kitchener et du commandant Marchand, ce dernier a offert des cigares et du champagne au général Kitchener. Il lui a, en outre, fait cadeau de beaux légumes verts d'un jardin potager créé par lui.

Dès son arrivée sur le Nil, le précommandant du commandant a été de faire défricher un espace de terrain le long du camp français. Là, on a planté des légumes du pays et semé des graines apportées d'Europe, qui se sont merveilleusement développées en peu de temps, dans une terre qui n'est en réalité que le limon du Nil, et grâce à ces deux auxiliaires indispensables: le soleil et l'eau.

Les indigènes, en outre, fournissent au commandant Marchand des moutons à un bon marché dérisoire.

Le témoin ajoute que la santé des troupes françaises est excellente.

L'histoire est intéressante au moment où, dans les cercles anglais, il n'est bruit que de l'état désespéré des Français à Fachoda, qui n'aurait été sauvé de la faim et de la misère que par la générosité du sirdar Kitchener, qui leur aurait remis des provisions. Ces nouvelles se rattachent au désir d'impressionner l'esprit indigène, en établissant que Marchand est le héros de la campagne.

Londres, 7. — Le débat qui doit avoir lieu la semaine prochaine à la chambre française, sur la question de Fachoda, est attendu avec impatience. Le gouvernement français, croit-on, donnera des explications sur ses intentions au sujet des autres postes français établis par le commandant Marchand dans la vallée du Nil.

La déclaration de M. Dupuy, qui a dit que la politique du gouvernement français serait basée sur des intérêts bien compris et que les efforts de ce dernier seraient proportionnés à l'importance du but poursuivi, a produit une impression rassurante dans les cercles diplomatiques. D'après cette déclaration on est porté à croire que le gouvernement actuel adoptera une attitude conciliante sur les autres points en litige.

On croit savoir que le général Kitchener a préparé et soumis au marquis de Salisbury un projet de délimitation de la frontière du Bahrel-Ghazal et des positions qu'il considère comme d'une importance vitale pour la défense du Soudan et de l'Égypte.

Un fait qui indique la façon probable dont l'arrangement final sur cette question sera conclu est une carte dressée par le commandant Marchand lui-même. Cette carte, qui indique la route suivie par le commandant Marchand, depuis la rivière Oubanghi, jusqu'à Fort-Dessaix, est arrivée à Paris. L'emplacement de la ville de Tamboura, qui se trouve près de la frontière reconnue entre les possessions françaises et anglaises et sur une voie navigable abouissant au Nil, est aussi indiqué sur la carte du commandant Marchand. Ce dernier a établi cinq autres postes du côté égyptien de Tamboura. Ce sont des postes sur l'évacuation desquels insiste le premier ministre anglais; mais la France pourra garder Tamboura et le pays à l'ouest de la ville. De cette façon la France aura du Congo à la basse Égypte une route fluviale ininterrompue, sans empêcher sur la province de Bahrel-Ghazal.

L'attitude de lord Salisbury en ce qui concerne le côté commercial de la question est indiquée par le "Times" de Londres, qui, après avoir déclaré de nouveau que la Grande-Bretagne était déterminée à ne pas permettre aux Français de prendre pied dans la province de Bahrel-Ghazal, dit:

"Accorder aux Français un débouché sur le Nil, est une chose admise dans notre politique générale relative au commerce et peut sans doute être assurée par un traité, à la condition que l'Égypte obtienne des avantages égaux dans le Congo français."

Les Anglais surveillent l'attitude du sultan de Turquie et du khédive d'Égypte à propos de la question égyptienne, et on dit que le Foreign Office a reçu des preuves que la France avait essayé de les influencer contre la Grande-Bretagne.

LES PECHERIES

Elles n'ont pas été abondantes cette année

Sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse

Halifax, N.-E., 7. — La pêche sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse a été très mauvaise cette année. Cependant, la quantité de poisson reçue est assez considérable probablement, parce que les pêcheurs s'étaient de tous les côtés. Le démont était porté par quatre de ses frères, Théodore, Ferdinand, Joseph et Xavier Cossette, le charrier était conduit par un de ses frères, Urbain Cossette, et au chœur servaient comme acolytes deux autres de ses frères, Norbert et Hubert Cossette. Le service fut chanté par le révérend M. Boucher, vicaire à St-Stanislas.

La messe des morts fut exécutée par le chœur de St-Narcisse, qui compte un grand nombre de voix. Le défunt laisse une femme pour déplorer sa perte.

DESASTRE MARITIME

Pendant 23 jours a la dérive les hommes endurent d'indélicables souffrances

New-York, 7. — Le steamer Saratoga, arrivé de Nassau à la Quarantaine, avait à bord le Capitaine F. C. Buener et 6 hommes de l'équipage du schooner J. F. Wiley qui a été démanté dans une tempête le 1er octobre à 600 milles à l'est d'Albano.

Le bâtiment a dérivé et a été jeté à la côte à Waller's-Key-Abaco, où il est démonté.

Les hommes racontent l'histoire des souffrances les plus terribles. Pendant 23 jours ils ont marché à la dérive sur le bateau désespéré, n'ayant d'autre nourriture que le peu de poisson qu'ils pouvaient prendre et des algues marines.

N'ayant pas de combustible ils mangeaient cru le poisson et les herbes.

SARAH CHASSERESSE

Paris, 7. — Les journaux annoncent que Mme Sarah Bernhardt va se rendre dans l'Inde pour chasser le tigre. La grande tragédienne a noyé un grand yacht. À vapeur qui sera commandé par M. Pierre Loti.

LES ELECTIONS AMERICAINES

Les républicains espèrent avoir la majorité au Sénat

TAMMANY HALL SE DIT CERTAIN DE NEW-YORK

Harlem devra donner 90,000 voix à Roosevelt

POUR ASSURER SON ELECTION

Washington, 7. — Le contrôle du Sénat des Etats-Unis sera en grande partie déterminé par le résultat des élections de demain alors que les Etats éliront 23 législateurs qui choisiront à leur tour des sénateurs. Voici les forces respectives des partis au Sénat.

Républicains, 43; démocrates, 34; populistes, 6; républicains argentistes, 6.

Ceci ne donne aucune majorité certaine à un parti en particulier, mais établit une balance de pouvoir qui produit de bons résultats.

Le terme d'une trentaine de sénateurs est à la veille d'expirer et dans la plupart des cas les législatures nommeront des successeurs.

Sur sept nominations qui sont déjà faites les républicains ont obtenu un gain de deux sièges. Il reste quelques nominations à faire dont le résultat est douteux. Les Etats où l'on est le moins sûr du résultat sont: Virginie, New-York, Pennsylvanie, Dakota nord, New-Jersey, Indiana, Californie, Washington et Nebraska.

Les élections se feront demain dans 42 Etats.

Dans les 10 Etats suivants on élira des membres du congrès seulement: Alabama, Arkansas, Georgia, Kentucky, Louisiana, Maryland, Mississippi, Caroline du Nord, Rhode-Island, Virginie.

Dans la Virginie Occidentale on élira des membres du congrès et des membres de la législature.

Outre la Virginie Occidentale, les 22 Etats suivants éliront des membres de la législature qui, à leur tour, éliront un sénateur des Etats-Unis: Caroline, Connecticut, Delaware, Floride, Indiana, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Missouri, Montana, Nebraska, Nevada, New-Jersey, New-York, Dakota Nord, Pennsylvanie, Tennessee, Utah, Washington, Wyoming et Wisconsin.

Dans les Etats suivants on élira un gouverneur: Californie, Colorado, Connecticut, Idaho, Indiana, Kansas, Michigan, Minnesota, Nebraska, New-Jersey, New-York, Nevada, New-Hampshire, Massachusetts, Dakota Nord, Dakota Sud, Pennsylvanie, Caroline du Sud, Tennessee, Texas, Wisconsin et Wyoming.

Dans les Etats suivants on élira un ou plusieurs fonctionnaires de moindre importance: Illinois, Iowa, Floride, Delaware, Missouri, Montana, Ohio, Utah et Washington.

New-York, 7. — Le comité exécutif de Tammany Hall s'est réuni pour la dernière fois, au wigwam, samedi après-midi. Les chefs de tous les districts du comté de New-York ont fait leur rapport respectif.

Après les chiffres fournis, Tammany s'attend à remporter New-York par 76,000 voix de pluralité et d'après les chiffres fournis par les chefs de districts, le comité est d'opinion qu'il faudra que les républicains arrivent avec une pluralité de 96,300 pour que le colonel Roosevelt soit élu.

New-York, 7. — Au point de vue du nouveau l'Union introduite par Tammany Hall de tenir des assemblées politiques le dimanche, a été couronnée de succès. La première assemblée de ce genre a eu lieu hier après-midi au théâtre Star. Un grand nombre de femmes étaient présentes et elles semblaient tout aussi enthousiastes que les hommes. Le président du comité des orateurs de Tammany, M. Maurice B. Blumenthal, était au fauteuil et les orateurs étaient le juge Henry M. Goldgrube, l'avocat de district Gardner, M. Sulzer, membre du congrès, et le juge Rosch.

MORT Foudroyante

St-Narcisse, comté Champlain, 7. — Vendredi, le 28 octobre dernier, M. Joseph Cossette, fils de M. Cyrien Cossette, mourait subitement dans les circonstances suivantes: Il revenait du service d'une de ses tantes Mme Mena Gervais et retournait à pied à sa demeure qui est à une vingtaine d'arpents de l'église. Arrivé chez lui il remarqua des animaux étrangers dans son champ; il alla les envoyer et comme il revenait il tomba sur le sol. Son frère Norbert courut pour le relever, mais il ne put que constater la mort. Le coroner Dr L. H. Paquette a tenu une enquête; le verdict a été: mort d'une maladie de cœur. Les funérailles eurent lieu lundi le 31, au milieu d'une nombreuse assistance. Fait digne de remarque et dont la vue attira les larmes de tous les assistants: Le défunt était porté par quatre de ses frères, Théodore, Ferdinand, Joseph et Xavier Cossette, le charrier était conduit par un de ses frères, Urbain Cossette, et au chœur servaient comme acolytes deux autres de ses frères, Norbert et Hubert Cossette. Le service fut chanté par le révérend M. Boucher, vicaire à St-Stanislas.

La messe des morts fut exécutée par le chœur de St-Narcisse, qui compte un grand nombre de voix. Le défunt laisse une femme pour déplorer sa perte.

MIS EN NOMINATION

Les officiers de l'association de voyageurs de commerce

L'Association de Bienfaisance des Voyageurs de Commerce de la Puisseance a tenu son assemblée trimestrielle, dans la bâtisse du "Board of Trade", samedi après-midi.

M. David Watson occupait le fauteuil. M. W. Wadsworth agissait comme secrétaire. L'objet de cette réunion était la mise en nomination des officiers pour les élections annuelles de la société. Les messieurs suivants furent tous élus par acclamation aux différentes charges:

M. David Watson, président; J. T. Dwyer, vice-président; Chas. Guid, trésorier; M. Murdoch, J. S. McDougall, J. H. Morin, Fred Birks, E. H. Copland, Wm. Galbraith, syndics.

On a ensuite résolu de tenir l'assemblée annuelle de l'association, le 17 novembre prochain, à 8 hrs p. m.

UNION TYPE

PARADE D'EGLISE

De tous les bataillons de la ville

LE 65ème BATAILLON A LA CATHEDRALE

Allocution de Mgr Bruchési

Les corps militaires de cette ville ont fait hier après-midi, une grande parade d'église. Après s'être réunis au Champ de Mars, à trois heures, sous le commandement général du lieutenant-colonel Gordon, ils ont défilé, fanfares en tête, par les rues St-Gabriel, St-Jacques, Place Victoria, Côte du Beaver Hall et Dorchester.

Des milliers de personnes envahissaient le Champ de Mars, et les rues du parc se remplissaient de soldats qui figuraient dans l'ordre suivant: Duke of Yorks, les Hussards, la 3e Batterie de campagne, les Princes de Galles, les Fusiliers, les Victoria et les cadets Ecossais, le 65e et les cadets du Collège St-Marie, le 2e Régiment et les Ecossais Royaux.

Le drapeau a été allé entendre les vœux à la cathédrale; les régiments anglais se sont partagés à la Côte du Beaver Hall, les uns pour assister au service religieux à l'église St-George, rue Osborne, les autres, à l'église St-André, Côte du Beaver Hall.

Une foule nombreuse a escorté le 65e bataillon à la cathédrale, et assisté aux vœux. Mgr Bruchési a été prié de présider la cérémonie, assisté au trône par les chanoines Archambault et Dauth, M. le chanoine Martin, chapelain du bataillon accompagnant les officiers dans la parade. Après le chant des vœux, Sa Grandeur monta en chaire et prononça l'allocution suivante:

Mes amis, Vous faites en ce moment un bel acte religieux.

Une parade dans les rues de notre cité ne pouvait pas suffire à votre foi; vous avez voulu vous réunir dans cette cathédrale et au pied de ces autels pour implorer les bénédictions du ciel; soyez-les bienheureux.

Notre pays n'a pas d'armée permanente; il n'y a pas ici de service militaire forcé, et la jeunesse de ce pays à la caserne. Que Dieu en soit béni!

Le récent appel de la Russie en faveur d'un désarmement universel, auquel je suis allé au Vatican a si noblement fait écho, n'est-il pas comme une reconnaissance officielle de notre heureux état social?

Est-ce à dire qu'aujourd'hui il serait attaqué le Canada n'aurait pas de défenseurs? Non, certes, et le passé en a déjà fourni plus d'une preuve. Les défenseurs se lèveraient en grand nombre et parmi eux, aux premiers rangs, apparaîtraient nos braves volontaires. Ce sont eux que je salue dans votre bataillon.

Au titre d'avocats, de médecins, d'hommes d'affaires, de financiers ou d'ouvriers, vous joignez celui de soldats.

Je connais votre devise et je rends hommage à l'esprit chevaleresque qui l'a inspirée.

Vous connaissez tous le mot qu'a dressé La Roche-Jequeval à ses vœux: la vie d'une bataille: "Si j'avance, suis-moi, si je recule, tue-moi."

C'est, qu'en effet, un soldat ne doit pas savoir ce que c'est que reculer. Et vous, vous avez écrit sur votre drapeau: "Nunquam retrorsum". Jamais en arrière.

Jamais en arrière, mais cela veut dire mes amis: Toi-jours en avant. En avant, s'il faut guerroyer pour la patrie.

En avant, malgré les sacrifices à faire, malgré les épreuves qu'on a laissées derrière soi.

En avant, toujours, malgré la souffrance et la fatigue, malgré la chaleur ou le froid.

En avant! C'est l'ennemi rebelle, les places prises d'assaut, la victoire éclatante, la marche triomphale du drapeau.

Il s'agit de la patrie, et c'est pour elle, après Dieu, qu'il est le plus doux de verser son sang: "Nunquam retrorsum".

Pourtant, la guerre est chose terrible et j'espère que vous n'en connaîtrez jamais les horreurs.

Mais dans la paix, au sein de vos familles et de la société, vous pouvez être soldats toujours et il y a lieu de répéter votre noble maxime: "Jamais en arrière!"

Baptisés et confirmés, tous, vous êtes les soldats du Christ. Par conséquent, marchez à sa suite et exécutez fidèlement ses ordres.

Jamais de fausse honte ni de respect humain, quand il s'agit de vous affirmer comme catholiques; respect et amour à la sainte Église, soumission à chacune de ses lois.

Les obstacles surgissent nombreux devant vous, il faut les vaincre; les passions vous tourmentent, il faut les dompter. Combatez-les sans relâche. Les victoires que vous remporterez seront les plus belles de toutes. Soyez justes, honnêtes, chastes, charitables: "Nunquam retrorsum", et soyez assurés que vous servirez d'autant mieux votre pays que vous vous montrerez plus parfaits chrétiens.

À tous les honneurs religieux, le général Hutton inspecta la brigade à l'angle des rues Sherbrooke et Metcalfe. Chaque corps salua en passant. Le général a été enchanté de la bonne apparence de nos soldats et en a exprimé par télégraphe, sa satisfaction à Son Excellence le Gouverneur Général.

LA GARDE D'HONNEUR

Ordre du lieutenant-colonel Gordon

Le lieutenant-colonel Gordon, D. O. C. vient de lancer l'ordre suivant concernant les corps militaires qui serviront de garde d'honneur au gouverneur général, cette semaine.

Les Fusiliers du prince de Galles fourniront la garde, lors de son arrivée, mardi le 8 novembre, à 10 heures.

Le 65ème bataillon fournira la garde, lors du départ de Son Excellence, mardi.

Les officiers qui assisteront au banquet, jeudi, devront être en grande tenue.

NOUVELLES MARITIMES

Le vapeur Shelk de la ligne Leyland, est parti de Liverpool le 4 courant en destination de Portland. Il sera le premier navire qui inaugurer le nouveau service qui a été établi entre ces deux ports. Il sera suivi du vapeur Georgian. Un autre navire de la ligne Leyland, le vapeur Cerberus de la ligne Thomson, capataine Stoeck, est arrivé hier le port hier soir et est entré à quai à la Pointe au Moulin, où il déchargera son cargaison de charbon. Le vapeur Cerberus a été la traversée a été des plus orageuses. Le navire retournera en Angleterre emportant à son bord une grosse cargaison générale.

DIVERS

Le Gallia de la ligne Beaver, capitaine Stewart, a quitté Liverpool pour Montréal samedi à 4:30 p.m.

Le vapeur Bellona de la ligne Thomson, venant des ports de la Méditerranée a été signalé à la Rivière Martin à 10:30 hier. Signalé dans le golfe — Vapeurs Labrador, Pollio et godette Merid.

MOUVEMENTS DES PAQUEBOTS

Southampton, 5. — Arrivé — Kensington, de New-York.

Liverpool, 5. — Arrivé — Lucania, de New-York.

Boston, 6. — Arrivé — Cephalonia, de Liverpool.

New-York, 5. — Arrivé — Ethiopia, de Glasgow.

Yokohama, 5. — Le vapeur Empress of China, a quitté ce port en destination de Vancouver hier.

New-York, 5. — Arrivé — La Gasconne de Havre, et Paris de Hambourg.

Liverpool, 5. — Arrivé — Fenicia de Boston.

Anvers, 6. — Arrivé — Kensington, de New-York.

Dublin, 6. — Arrivé — Dunmore Head de Québec.

Montréal, 6. — Départ — Gallia, ligne Beaver, pour Montréal.

NOMINATIONS A L'OFFICIELLE

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, de nommer les nominations suivantes, savoir:

William Hay Murray, de la ville de St-Jovite, au comté de Montserrat; Sous-précepteur dans les douanes de St-Mathias.

Arthur William Burns, de Hopewell, dans la province du Nouveau-Brunswick, député officiel de la législature, en vertu de l'acte des pêcheries, et des autres, qui le modifient, et de l'acte intitulé "Acte concernant la pêche par les navires étrangers."

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 28 octobre dernier (1898), de nommer MM. Amédée Pothier, François Marchand, Napoléon Rondenou, Adolphe Dubois et Xavier Paquet, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Tite Nord, comté de Champlain.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 27 octobre dernier (1898) de faire les nominations suivantes, savoir:

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Comté de Champlain, Mont Carmel — M. Alvin Beaumier, en remplacement de M. Antoine Veillette.

Comté de Lévis, Saint-Henri — M. Napoléon Couture, en remplacement de M. Napoléon Roy, absent.

SYNDIC D'ÉCOLES.

Comté de Grand, Grand Etat Sud — M. Lefebvre, en remplacement de M. Lefebvre, son terme d'office étant expiré.

LA STE-THERESE

Bénédiction de la nouvelle chapelle

Les fêtes du Séminaire

Demain et mercredi, de grandes fêtes auront lieu au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle chapelle.

Nous donnons ci-après le programme de la soirée du 8 et de la journée du 9.

MARDI SOIR, 8 NOVEMBRE 1898.

Séance académique et musicale.

PROGRAMME.

Fanfare: "Une corbeille de fleurs", fantaisie, Rodolphe.

Réception académique: Discours du président, L. Groulx; Paroles d'un récipiendaire, S. Lafontaine; Réponse G. Rochon.

Orchestre: "Espanita", valse espagnole, Rosey.

"La cloche d'Argent", opéra comique en un acte, musique de F. Boissières. Personnes: Henri IV, A. Riopel; Blaise (jeune paysan), J. Lavigne; Nicolas (aubergiste), R. Labrosse; Benoist (sergent), D. Lande; Maugrignac (vieux commandant), A. Bastien; le sénéchal, E. Hébert; gentilshommes, soldats, gardes, valets, etc. La scène se

La Patrie

MONTREAL, 7 NOV. 1893

LES EXEMPTIONS DE TAXES

Le projet anti-philanthropique de nos législateurs civiques

Le projet de faire disparaître les exemptions de taxe sur les propriétés du culte et des communautés religieuses est si mal reçu des contribuables qu'il ne sortira probablement pas de la salle du conseil. C'est un projet baroque, anti-philanthropique, mal conçu, mal digéré, aussi inconsidéré dans sa conception que dangereux dans ses conséquences.

Mais si informe et étrange que soit ce projet de nos petits Lycurgues, il ne mérite pas moins d'attirer l'attention publique, à cause des dangers auxquels il nous expose. Car il soulève une question d'une haute gravité à laquelle les esprits sérieux, tous les bons citoyens, ne sauraient manquer de s'intéresser. Des intérêts considérables, d'une importance primordiale, sont en jeu, et personne ne trouvera à redire assurément de voir la plus haute autorité religieuse au milieu de nous élever la voix pour signaler les erreurs qu'on est en train de commettre.

Il serait étrange assurément si, pour faire notre échiquier municipal temporairement délabré, il fallait mettre tout sans dessus dessous et compromettre l'existence d'institutions qui font le bien, qui sont notre orgueil.

Est-ce la faute des communautés religieuses si le conseil municipal dépense plus qu'il ne reçoit? Est-ce la faute des églises et des convents si les échevins gaspillent nos deniers? Vaut-on s'en prendre à l'Université Laval ou à l'hôpital Notre-Dame si, à l'hôtel de ville, on ne sait pas administrer la chose publique? Est-ce la faute des Petites Soeurs des Pauvres si nos rues sont dans un état affreux?

Et parce qu'on ne sait pas attacher les deux bouts ensemble, parce que les comités civiques chargés de la mission de voir à ce que la machine municipale fonctionne régulièrement, n'ont pas le courage d'opérer des retranchements ou de trouver les "voies et moyens" pratiques de sortir de l'impasse, l'on va tout bouleverser dans la société. Encore si l'aveu de Montréal était tellement compromis qu'il fallait, afin d'éviter la banqueroute, demander des sacrifices à ceux qui en font déjà beaucoup, peut-être serait-on excusable d'avoir recours aux mesures extrêmes, suggérées par le projet de la charte?

Mais il n'en est rien. Montréal a suffisamment de ressources à sa disposition pour faire face à la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons. Tout ce qu'il nous faut, pour le moment, c'est un conseil composé d'hommes sages, économes, soucieux de nos intérêts, et possédant assez de virilité pour indiquer la marche à suivre. Nos affaires municipales manquent de direction. C'est là la source des maux dont nous souffrons. Au lieu d'étudier notre situation financière en hommes d'affaires et de prendre les moyens de l'améliorer par des mesures équitables et justes, nos échevins ne s'occupent depuis près de deux ans que des réclamations qui pleuvent contre la ville, sans toutefois songer à en faire disparaître les causes. On discute des semelles sur des chiens, sur des affaires de quatre sous. Un simple rajustement de l'assiette des impôts, une conversion bien faite de la dette, la création de taxes légères sur les industries nombreuses qui ne versent encore rien dans le trésor civique, suffiraient à rétablir l'équilibre dans nos finances.

On a cru peut-être qu'il était moins impopulaire d'enlever aux communautés religieuses, qui ne font jamais de cabale politique, qui ne récriminent jamais, des exemptions de taxes dont elles jouissent depuis leur fondation, en vertu de la loi, et dont elles font un si bienfaisant usage.

Les lecteurs de "La Patrie" connaissent la nature des réformes proposées. On veut frapper d'un impôt:

1o Les terrains sur lesquels les églises sont construites et tout terrain appartenant aux fabriques;

2o Tous les terrains et bâtiments qui ne servent pas directement à l'éducation et à l'instruction gratuite;

3o Tous les terrains des communautés religieuses, des maisons d'éducation et d'enseignement scientifique.

En d'autres termes, paieront l'impôt toutes les propriétés religieuses qui ne servent pas à l'instruction; en d'autres termes encore, seuls les terrains servant de cours ou des élèves prennent leurs ébats, sont non-imposables. Tout le reste paiera sa quote-part d'impôts au trésor civique.

Comme on le voit, ces amendements qu'on tente d'apporter à la charte sont radicaux, d'une portée et d'une importance qui s'imposent même à l'attention des gens les moins versés dans les questions sociales. Il n'y a pas à se dissimuler que le sentiment public, comme nous le disions samedi, n'est pas unanime sur cette question des exemptions. Mais pas un citoyen soucieux de son bien-être et de celui des pauvres n'a songé un instant, nous en sommes bien convaincus, à un bouleversement aussi étendu de l'ordre de choses existant. Serait-ce juste, serait-ce sage et politique d'exiger de nos convents, de nos institutions de charité, de nos asiles, de nos refuges,

qui ne reçoivent aucun secours de la ville à laquelle pourtant ils rendent de signaux services, qu'ils remplissent la caisse civique épuisée par notre imprévoyance, pour nous servir d'une expression euphémique?

Les frais de l'enseignement sont considérés en beaucoup de pays comme des charges communes, au même degré que les dépenses ordinaires de l'administration publique. Et à Montréal on songerait à taxer les propriétés qui fournissent aux communautés religieuses, aux maisons d'éducation, à nos établissements et à nos hôpitaux leurs uniques moyens d'existence!

Il ne faut pas croire que les communautés religieuses ne donnent rien au trésor municipal. Elles paient la taxe de l'eau et les taxes spéciales résultant des expropriations ou des améliorations publiques.

Ainsi, l'Hôtel-Dieu paie annuellement six ou sept cents dollars de taxe d'eau; du 1er janvier 1888 au 1er décembre 1892, cet établissement a payé \$39,597 pour la taxe ordinaire de ses propriétés. Et cependant plus de 3,000 malades y sont soignés chaque année gratuitement.

Les Soeurs Grises, les Soeurs de la Providence, les Soeurs du Bon Pasteur, les Soeurs de la Miséricorde, les Petites Soeurs des Pauvres, etc., paient toutes des impôts et des taxes à la ville. Qu'est-ce qu'il n'en coûterait pas à la municipalité pour accomplir les œuvres philanthropiques dont nous sommes redevables à ces communautés religieuses? On en verrait de belles et de propres si nos édiles se chargeaient du soin des pauvres et des malades.

Les contribuables n'oublient pas que la municipalité a ouvert sur la rue Moreau un hôpital grand comme la main qui a coûté des sommes scandaleuses—assez pour construire une cathédrale!

Non, il n'est pas possible que Montréal, qui ne possède pas un seul refuge, une seule maison où loger ses pauvres, ses souffreteux et ses infirmes, puisse songer, par des procédés irréguliers et vexatoires, à fermer la porte à des établissements de charité dont n'importe quelle ville au monde s'enorgueillirait. En 1897, le couvent de la Providence a donné, à ses échevins ouverts aux indigents, 36,350 repas. Est-ce à l'hôtel de ville que ces milliers de pauvres iraient demander à manger si la Providence se voyait forcée, par le projet de nos législateurs, de limiter le champ de leurs œuvres de philanthropie et de charité?

Il n'existe aucune communauté enseignante en notre ville qui ne procure gratuitement l'instruction à des centaines d'élèves chaque année. Le collège de Montréal, le séminaire des ecclésiastiques, reçoivent tous les ans un grand nombre d'élèves dont les parents ne peuvent payer la pension et l'instruction. Et l'on songerait à taxer ces institutions d'utilité nationale?

L'Université Laval, dont nous sommes si heureux de constater le progrès et le développement, paierait l'impôt, tout comme le reste. La municipalité, au lieu de taxer ces institutions, devrait les subventionner, comme cela se pratique dans tous les pays civilisés.

Les exemptions accordées aux institutions catholiques pour fins d'instruction s'élevaient à la somme de \$4,021,000, dont \$742,700 pour les écoles des commissaires et \$3,278,300 pour les autres institutions. Pour les protestants, ces exemptions se chiffrent par \$2,918,400. Qui comblera le gouffre creusé par l'abolition de ces exemptions?

Inutile s'écrier qu'en privant nos maisons d'éducation de ces exemptions, on jettera sur les épaules des citoyens des nouveaux impôts bien lourds à porter. Pourtant, les contribuables se trouvent suffisamment taxés comme cela. Qui paierait pour la maintenance de nos écoles, qui prendrait soin de l'instruction de nos enfants? Ce n'est pas la ville, puisque son trésor est vide et que pour le remplir on frappe d'impôts des choses auxquelles on devrait le moins penser. Ce sont les citoyens qui auraient à porter le poids de ces fardeaux additionnels.

Nous ne prétendons pas ici étudier la question dans toutes ses faces. Il faudrait beaucoup de temps et beaucoup d'espace pour la traiter convenablement. Nous nous contenterons pour aujourd'hui de signaler les dangers de l'aventure hasardeuse que l'on tente, de démontrer toute l'injustice et tout l'odieux des charges nouvelles dont on peut frapper les propriétés religieuses. Le sentiment public se prononce si fortement contre le projet intempestif et vexatoire de nos législateurs municipaux, qu'il y a lieu d'espérer qu'il mourra entre les mains de ceux qui l'ont mis au jour; on lui évitera ainsi d'aller finir de mort violente à Québec. Des projets bien moins malveillants à nos yeux, nous ne pouvons continuer cette nomenclature sur plusieurs colonnes, mais cela suffit pour démontrer que la politique progressive du gouvernement Laurier a donné une forte poussée à notre industrie et à nos affaires en général.

En 1857, la valeur des pêches maritimes et fluviales du Canada était estimée à moins d'un million de dollars, et à un million et demi de dollars en 1859; mais en 1867 elle atteignait \$4,000,000, en 1877 \$12,000,000, en 1887 \$18,386,000, et \$20,400,000 en 1896.

Tandis que les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario donnent ensemble une augmentation de \$375,310, pour 1876, les autres provinces accusent une diminution de \$367,224, ce qui fait un surplus net de \$208,086 sur la valeur totale de 1895.

Dans la période comprise entre 1859 et 1896 inclusivement, les cinq principales pêcheries commerciales ont donné le rendement suivant: Morue, 110,433,217 barres, \$54,373,042; homards, \$48,964,860; saumons, \$45,764,470; maquereaux, \$37,659,836.

COUP D'ŒIL SUR LES DÉVELOPPEMENTS INDUSTRIELS À MONTREAL

Les affaires vont de mieux en mieux à Montréal. Le commerce est plus solide qu'il n'a jamais été et la preuve en est établie par la diminution du nombre des faillites; il y a plus de travaux et plus d'activité qu'en un travail vus; notre population augmente sensiblement et notre port, quoique l'on ait pas encore eu le temps de l'outiller et de lui donner les améliorations modernes, a eu cette année dans ses eaux une centaine de transatlantiques de plus que l'an dernier.

C'est l'industrie qui se sent le plus de temps meilleurs et sa prospérité s'accuse de toutes façons. Quelle réponse ironique elle donne aux prophètes conservateurs qui avaient prédit dans la grande campagne électorale de 1896 que l'avènement de M. Laurier au pouvoir amènerait la ruine de nos manufactures!

Voyons ce qui se passe en ce moment.

J. M. Fortier, fabricant de cigares, a porté le nombre de ses employés de 100 à 220.

S. Davis & Sons déclarent que cette année sera pour eux la meilleure depuis longtemps.

S. Galibert et Fils, fabricants de cuir, disent que leur commerce a augmenté de 20 pour cent depuis deux ans, qu'ils ont dû agrandir leur établissement et augmenter de 100 le nombre de leurs employés.

La Canada Paint Coy a augmenté d'une douzaine le nombre de ses employés et ses affaires sont plus fortes de 20 pour cent.

La Dominion Oil Cloth Coy a dépensé \$75,000 depuis un an pour agrandir sa fabrique.

La Fit Reform Clothing est une industrie nouvelle qui n'a pas deux ans d'existence; elle emploie 450 hommes.

La Merchants' Cotton Coy de St. Henri, vient de finir une allonge de 275 par 75, à cinq étages et au coût de \$375,000. Il lui faudra porter à 1250 le nombre de ses employés, qui est actuellement de 900.

La Laurie Engine Coy a vu ses affaires augmenter de 50 pour cent depuis un an et de 150 le nombre de ses employés est monté à 200.

Le "Montreal Rolling Mill" qui avait 550 employés en 1890 en a actuellement 600.

La James Cooper Manufacturing Coy a dépensé \$55,000 depuis l'an dernier pour agrandir ses usines et a porté le nombre de ses employés de 90 à 140.

La Dominion Wire Rope Coy a augmenté ses affaires de 25 pour cent.

La Robert Mitchell Coy déclare que l'année 1898 est la meilleure qu'elle ait, vu depuis huit ans. Elle est en avant de 50 pour cent sur l'année dernière. Le nombre de ses employés est de 225.

La Thomas Davidson Manufacturing Coy, dit que ses affaires augmentent sensiblement à chaque mois; elle a dépensé \$10,000 depuis un an pour agrandir et améliorer ses usines. Le nombre de ses employés est maintenant de 600, c'est-à-dire une augmentation de 50 depuis deux ans.

La Dominion Bridge Coy a actuellement 225 employés; l'année 1898 est pour elle une "banner year".

La North American Glass Coy a porté, il y a quelques mois, son capital de \$500,000 à \$1,000,000.

La Canadian Rubber Coy emploie 1000 hommes actuellement et ils travaillent même le soir, tant il y a de l'ouvrage. C'est dire que ses listes de paye sont très élevées de ce temps-ci.

La Ames-Holten Coy dit que ses affaires ont considérablement augmenté depuis deux années et que Geo. F. Slater & Sons déclarent que leur commerce est grossi de 50 pour cent, depuis 24 mois.

Les filatures d'Hochelaga ont augmenté leur capacité de production et elles auront à employer 200 hommes de plus.

Si nous regardons aux environs de Montréal, nous voyons que les filatures de Magog ont fait construire une allonge de 155 pieds par 100 et augmentent par là de 500 le nombre de leurs employés.

A Valleyfield, la Montreal Cotton Coy est à agrandir son établissement et, en février prochain, elle emploiera 500 hommes de plus; elle en a actuellement 1500.

A Beaufort, la Dominion Woollen Manufacturing Coy emploie actuellement 200 maîtres et a vu augmenter ses affaires de 20 pour cent depuis un an et demi.

A St-Jean, la Corticelli Silk Coy a vu ses affaires augmenter de 25 pour cent depuis un an.

Nous pourrions continuer cette nomenclature sur plusieurs colonnes, mais cela suffit pour démontrer que la politique progressive du gouvernement Laurier a donné une forte poussée à notre industrie et à nos affaires en général.

En 1857, la valeur des pêches maritimes et fluviales du Canada était estimée à moins d'un million de dollars, et à un million et demi de dollars en 1859; mais en 1867 elle atteignait \$4,000,000, en 1877 \$12,000,000, en 1887 \$18,386,000, et \$20,400,000 en 1896.

Tandis que les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario donnent ensemble une augmentation de \$375,310, pour 1876, les autres provinces accusent une diminution de \$367,224, ce qui fait un surplus net de \$208,086 sur la valeur totale de 1895.

Dans la période comprise entre 1859 et 1896 inclusivement, les cinq principales pêcheries commerciales ont donné le rendement suivant: Morue, 110,433,217 barres, \$54,373,042; homards, \$48,964,860; saumons, \$45,764,470; maquereaux, \$37,659,836.

LA QUESTION DE L'ANTI-COSTI

L'aveuglement de certains journaux, les préjugés et l'étroitesse de vues de quelques autres ont créé la question de l'Anticosti.

Ces organes de l'intolérance cherchent à faire croire que M. Menier a acquis la grande île du golfe pour la revendre au ministère de la guerre en France qui en ferait une place fortifiée et ils font depuis des mois un tapage du diable pour tâcher d'alarmer les autorités impériales.

Le "Witness", le "Mail & Empire" et le "Spectator", trois organes torré, sont ceux qui ont fait le plus de bruit à ce sujet.

Le "Witness" a mis toute sa mauvaise foi, le "Spectator" toute sa violence et le "Mail & Empire" toute sa haine dans leur campagne contre M. Menier.

L'"Evening Star" de Toronto dit qu'il faut se moquer de ces pessimistes et qu'il n'y a absolument rien dans toute cette affaire, parce que M. Menier ne peut céder son île à la France ni y faire lui-même un pouce de fortification.

Le "Free Press" condamne lui aussi les écartés et les excès de langage des journaux qui veulent absolument créer l'incident Menier.

Une correspondance de Londres, au "Globe" de Toronto, dit que le Bureau Colonial n'a demandé aux autorités canadiennes rien autre chose que des informations concernant la vente de l'île d'Anticosti à M. Menier et qu'en Angleterre on n'attache aucune attention sérieuse aux coups de tocsin sonnés depuis quelques mois par nos ultra-loyaux.

Le "Mail & Empire" est furieux de voir un Français, "a foreign gentleman", propriétaire de la grande corbeille du golfe, mais vraiment y a-t-il plus de mal à ce qu'un Français mette des capitaux dans l'Anticosti qu'à ce que des Américains achètent nos provinces de l'est et aient à eux des petites villes comme Grand-Mère. Comment se fait-il que lorsqu'un syndicat de Boston a acheté les houillères de la Nouvelle-Ecosse, personne n'a crié à l'invasion?

Pendant que les fanatiques croient voir se dresser des fortifications françaises sur l'Anticosti M. Menier y fait exécuter des travaux énormes pour l'ouverture de routes, la création de ports, la fondation de villages, etc., et si le projet d'y établir des pulperies, c'est-à-dire que les capitaux du grand industriel français servent à promouvoir les intérêts du commerce et de la civilisation dans le golfe et les établissements en contrant de trafic toujours croissant entre la grande île et la ville de Québec.

Aujourd'hui même, M. Comettant retourne de Québec à l'Anticosti avec des provisions et des marchandises achetées à Québec même pour plus de \$20,000.

CHRONIQUE DU LUNDI

Le sentiment de l'honneur chez la femme!

Voilà une chose dont on entend parler peu souvent, en vérité. Pas assez certainement, quand on considère son importance.

À la dernière réunion du "Women's Club", on a soulevé à ce sujet une discussion des plus intéressantes, et à laquelle ont pris part un grand nombre de dames.

Aucune partialité choquante ne s'est glissée dans l'entretien. Les uns et les autres ont volontiers admis qu'une foule de femmes ne possèdent pas ce sentiment de l'honneur proprement dit à un très haut degré.

Ce manque, d'ailleurs, ajouta un des orateurs, — pourquoi mon Dieu, ne pas créer le mot, oratrice quand nous en avons maintenant si grand besoin! — est plutôt dû à un défaut d'éducation.

En effet, la ruse, la dissimulation, défauts que l'on méprise tant chez un homme, sont considérées dans la femme, de mignonnes peccadilles, ou mieux encore des vertus inhérentes à son sexe, comme si le code de l'honneur partout ne devait pas être le même.

Les femmes, a-t-on ajouté encore, ont moins de dignité personnelle que les hommes; elles prêtent une oreille par trop complaisante aux racontars de leurs servantes et de leurs courtisanes, tandis que les hommes ne souffrent généralement pas des tailleurs ou des barbiers trop verbeux.

Comme on le voit, justice a été entièrement rendue à l'autre sexe.

On a essayé ensuite, de se dédommager, — c'était bien le moins, — de la large part faite à ces messieurs, en prouvant que dans les grandes choses, les femmes font preuve de plus d'honneur qu'eux.

Ainsi, par exemple, un orateur déclara que, tout en n'approuvant pas le suffrage féminin, elle est d'opinion que nous serions beaucoup plus honnêtes en politique que les hommes, et que nous ne permettrions pas qu'on traitât notre nom dans la boue, ainsi qu'on le fait de la réputation de tant de politiciens.

Puis, les femmes paient plus volontiers leurs dettes; elles économisent et se privent du nécessaire afin de pouvoir satisfaire aux demandes de leurs créanciers. Tandis qu'un homme ne songe pas pour un instant à sacrifier son confort aux réclamations, toutes justes qu'elles sont, du boucher ou du boulanger.

Les cigares, les journaux, le club, ou "la traite" aux amis sont pour eux les nécessités de la vie et plutôt mourir que d'y renoncer.

Ce n'est pas tout.

On a encore affirmé au "Women's Club" — et je sais que la chose ne pense aussi ailleurs, — qu'en ce qui concerne la loyauté des sentiments et la fidélité de l'affection dans le mariage, la femme avait plus d'honorabilité que le mari.

Il semble assez curieux de constater qu'un homme parfaitement honorable dans ses relations d'affaires, observant à la lettre les engagements qu'il a pris avec ses concitoyens, ne soit pas aussi scrupuleux relativement aux serments qu'il a faits à l'autel de l'hyménée.

Cette remarque ouvre une large marge à la discussion. Quel dommage de ne pouvoir reproduire ici en entier toutes les remarques auxquelles elle a donné lieu!

Contentons-nous, dans l'impossibilité de tout reproduire, de soumettre le cas, à vos sérieuses réflexions, — comme disent les prédicants.

On ne gaspille pas son temps en conversations futiles au "Women's Club." Je ne vous dis que ça.

FRANÇOISE.

LE SERVICE POSTAL SUR LA COTE NORD

Du "Soleil" : "Dans le cours de l'été, nous est arrivé un bon jour, la nouvelle que le ministre des Postes avait décidé de suspendre le service postal sur la Côte Nord durant la saison d'hiver."

La presse conservatrice fit grand bruit à ce sujet.

Le "Soleil" répondit qu'il devait certainement y avoir malentendu, se portant en même temps garant que justice serait rendue.

Enquête faite, nous apprimes que le Maître des Postes avait pris cette décision pour mettre fin à un état de choses intolérable.

C'est à un M. Côté, de l'île aux Ours, qu'avait été octroyé le contrat pour le transport de la maille. Il était le plus bas soumissionnaire. Un certain groupe de personnes, vexées de la chose, voulurent punir M. Côté d'avoir pris le contrat à si bas prix et résolurent de le surcharger de matières postales pour lui faire dépenser en frais de transport, plus que le montant de son contrat. On alla jusqu'à expédier des livres de rebut et même des cailloux.

M. Côté porta plainte et justice vint de lui être rendue en même temps qu'à tous les habitants de la Côte Nord, unanimes à répudier comme elle le mérite la conduite de ceux qui abusèrent ainsi du service des mailles dans le seul but de nuire à un soumissionnaire plus heureux.

Nous apprenons ce matin de bonne source que l'honorable M. Mulock a ordonné que les mailles soient distribuées comme d'habitude sur la côte, l'hiver prochain, mais il ne sera alloué à chacun qu'un certain poids. De cette manière, on ne pourra faire transporter des cailloux par les mailles de Sa Majesté.

LES GRANDS SOUVENIRS

Correspondances

Mon cher M. Langlois,

Permettez-moi, à titre d'ancien confrère, de vous féliciter de l'heureuse idée que vous avez eue de consacrer un jour chaque année au souvenir de ceux qui ont souffert la mort ou l'exil pour nous procurer nos libertés politiques et qui par là ont fait de nous un peuple libre et heureux.

Cet hommage, nous leur devons à tous les titres. C'est une dette de reconnaissance que nous devrions payer même si quelques-uns de nos amis de langue anglaise en désapprouvaient l'idée. Mais je suis convaincu qu'il n'en sera pas ainsi et que bien loin de nous blâmer, ils s'empresseront — s'ils veulent bien y réfléchir et ne pas fermer leurs yeux aux faits de l'histoire — de s'associer à nous pour commémorer des événements dont l'importance nous est commune, puisque la grandeur présente de l'empire britannique leur est attribuable en une certaine mesure.

Je crois, en effet, ne pas me tromper en disant que le Canada est la colonie où l'on a inauguré le gouvernement responsable dans le sens moderne et véritable de ce mot. Le succès fut tellement complet que le même système fut appliqué aux autres colonies britanniques et même aux Indes, en tant que le comporte la situation sociale de ces pays. Et c'est pour cela que l'impératrice Victoria se trouve aujourd'hui la souveraine d'un grand empire, la grande Britannique d'un grand monde n'eût jamais d'égal dans le monde.

Cette grande œuvre est le résultat de l'idée féconde des réformateurs canadiens de l'école de Papineau; idée que les hommes d'État de la Grande-Bretagne ont eu le grand mérite de mettre en pratique avec une intelligence et une habileté qui ne se sont jamais démenties. Sans elle, sans doute, la Grande-Bretagne aurait des colonies, mais ce serait un peu à la façon de l'Espagne et avec la perspective de désastres dont cette malheureuse nation est acablée.

On oublie trop souvent de quelle classe sociale partait ce mouvement de 1837. Ce n'étaient ni des bandits, ni des illuminés qui le dirigeaient; ce n'étaient pas non plus des paysans grossiers tentant l'impossible par suite de leur ignorance de la force de leurs oppresseurs. Non, c'étaient des jeunes gens instruits et studieux qui avaient compris l'idée d'un homme supérieur et qui l'ayant comprise en furent enthousiasmés.

Mon père, qui en était un, aimait à raconter un trait qui peint bien le caractère respectable et même imposant de ce groupe d'hommes. Nelson, Viger, Marcillat, Desrivères, Goddard, Bochette, Masson et un huitième dont le nom échappe en ce moment, avaient, comme vous le savez, été condamnés à l'exil aux Bermudes. On les avait conduits par les rues de Montréal enchaînés comme des criminels. On les fit monter sur un vaisseau de guerre, le "Vestal", et pendant qu'ils voguaient vers le lieu de leur exil, ils libèrent connaissance avec les officiers du bord et surtout avec le lieutenant Voyer qui la commandait. Bienôt à la froideur succéda l'intérêt. Les officiers se firent eux-mêmes la cause du soulèvement, ils en furent tellement frappés qu'ils en firent rédiger un mémoire écrit. (J'ai en ma possession l'original de ce document.) Ils ne purent eux, officiers anglais, s'empêcher de penser que les prétendus traites avaient raison et au terme du voyage les exilés étaient plus à leurs yeux des prison-



Un Magazine d'ouvrages à l'aiguille

PUBLIE TOUTS LES TROIS MOIS

Vient de paraître le premier numéro du "Corticelli Home Needlework" pour 1899. Il contient vingt-cinq gravures entièrement nouvelles et superbement coloriées dont cinq sont des roses doubles.

Ce numéro contient des articles des meilleurs artistes du Canada et des États-Unis en fait de broderie; il enseigne comment broder les pièces de centre, des dessous de lampe et dessus de fauteuils, les ouvrages pour le service de thé, les coussins de sofa, les porte portraits et toutes sortes d'ouvrages de fantaisie dans de nouveaux dessins.

On y trouve aussi des règles et de nouveaux patrons pour broderie en points croisés, broderie d'église et décors Corticelli au crochet, les dernières nouveautés dans les ouvrages à l'aiguille.

Prix de souscription: 25 cts par année; la copie, 10 cts chaque.

ADRESSE:

CORTICELLI HOME NEEDLEWORK,

694 Rue Richelieu, St-Jean, P. Q.

A L'ENCAN

Pour acheter vos meubles, il faut perdre beaucoup de temps, c'est ennuyeux. Il faut être vite à parler, c'est excitant. Quelquefois, dans le vouloir, vous avez monté l'échelle trop haut, vous le regrettez. Ici, au magasin, vous choisissez à votre aise dans les meubles pour lesquels les assurances ont réglé. Les prix sont plus bas qu'à l'encan. Vous y donnez la réflexion nécessaire à l'achat. Vous sortez satisfaits. Profitez-en, il nous en reste encore un assortiment. Ça part vite. Nous aimons à contenter tout le monde. A vous de venir assez tôt. Ce sont les meilleurs meubles manufacturés.

...652...
Rue Craig.

niers mais des amis. C'est que la vérité triomphe toujours auprès de qui n'est pas aveuglé par la passion et que les braves soldats de la "Vestale" n'avaient pu la méconnaître.

Qui, conservons ces souvenirs. Il est peu de nations qui en aient d'aussi grands et d'aussi glorieux à conserver. Soyons dignes de cette grandeur et de cette gloire. L'avenir est pour nous, mais nous ne sommes pas un peuple vigoureux et jeune. Navons-nous pas, en germe du moins, les qualités des deux plus grands peuples de la terre? Notre expansion n'est-elle pas presque miraculeuse? Qui peut dire si nous ne sommes pas appelés, pourvu que nous nous en rendions dignes, non seulement à égaler les peuples qui nous ont devancés, mais même, avec le temps, à faire à l'humanité un pas en avant?

Ottawa, 2 nov.

Une voix de Trois-Rivières

Trois-Rivières 1er novembre.

Mon cher rédacteur,

Votre proposition d'une fête des Grands Souvenirs, pour commémorer l'anniversaire de la rébellion des patriotes de 1837-38, devrait être accueillie partout avec enthousiasme.

Quant à moi, j'en ai été ému, car plus d'un lien me rattachait à cette époque.

L'étude de l'histoire de mon pays, la connaissance des événements glorieux, quoiqu'on ne pense en certains moments, qui ont illustré l'époque, mémorable de 1838, l'emprisonnement d'un de mes oncles paternels aux Trois-Rivières, par le shérif Ogden le jour de Noël 1838—pour avoir, lui aussi, hélas! trop aimé son pays, et en avoir chanté les malheurs, dans ses premiers vers, — la connaissance de nos ancêtres, ces souvenirs de mes jeunes années, alors que sur les bords de l'école on m'apprenait à connaître ces noms de Duquet, Cardinal, Delorme, Hindelang, Papineau, Gagné, Desjardins, Lafontaine, etc., de même que ces réflexions de la vie de famille où j'assistais dans mon bas âge, par tol

NOS EDILES VISITENT LES ETABLISSEMENTS DE
TORONTO, CHICAGO ET BUFFALO

nt répondu négativement. Cependant, cet établissement est loin d'être aussi propre que les autres abattoirs visités par la délégation.

M. Klinck se vante d'avoir chez lui un boucher du nom de John Glass qui

tain, ses frères, MM. Albert, Philippe et Auguste; les petits-fils de M. Malouin, Albert, Horace, Philippe, Paul et Jacques Malouin, M. De Martigny, avocat de St-Jérôme, gendre de M. Malouin; MM. A. Picard, et le Dr Rénier, cousins de la défunte, et M. Philippe, oncle de la fille, et les deux frères de la fille, qui ont été revêtus des signatures du juge A. B. Routhier, de Sir L. N. Casault, de M. Nap. Lacroix, Joseph Archer, D. J. Montambault, L. A. Dery, Ludovic Brunet, G. Millivé Dechéaux, S. N. Parent, L. P. Vohl, Chs Langelier, N. Garneau, J. B. Delage, Thos. G. Rouleau, père, Napéon Pouliot, prêtre; Jos. N. Sigнал, prêtre; J. Paquet, prêtre; Léon Barthe, et L. J. Chalouit.

Pour la POINTE AU PERE, GASPE, la MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, SUMMERSIDE, HAMILTONTOWN, GEORGETOWN, SOURIS VICTOU.

Excellente accommodation pour les passagers et les caravanes; repus après midi le jour du départ. Pour le fret, le passage et les cabines, adressez-vous :

J. G. BROCK & CIE, Agents.

POUR OTTAWA, ETC.
 M. MAUDE, tous les Vendredis à 7 p.
 Le prix du passage ainsi que en taxi du fr.
 des plus réduits. (On peut se procurer tous
 au bureau principal ou aux entrepôts.
 Nos 161 à 165 Rue De la Commune
 Téléphone—Main 162
 R. W. SHEPHERD,
 Ottawa, Ontario

313 Rue St-Laurent.

M. F. Boscher, qui a fond le plecteo au parc pendant tout l'été, sera parti de l'orchestre du nouveau théâtre de Sa

des signatures du juge A. B. Routhier, de Sir L. N. Casault, de M. Pap-
lagendre, Joseph Archer, D. J. Montam-
bault, L. A. Dery, Ludovic Brunet,
G. Miville Dechênes, S. N. Parent, L.
P. Vohl, Chs Langelier, N. Garneau,
J. B. Delage, Thos. G. Rouleau, pro-
fesseur, Napoléon Pouliot, prêtre; Jos. N.
Gignac, prêtre; J. Paquet, prêtre;

Pour la POINTE AU PERE, GASPE, la MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, SUMMERSIDE, HAMILTONTOWN, GEORGETOWN, SOURIS VICTOU.

Excellente accommodation pour les passagers et les caravanes; repus après midi le jour du départ. Pour le fret, le passage et les cabines, adressez-vous :

J. G. BROCK & CIE, Agents.

POUR OTTAWA, ETC.
 M. MAUDE, tous les Vendredis à 7 p.
 Le prix du passage ainsi que en taxi du fr.
 des plus réduits. (On peut se procurer tous
 au bureau principal ou aux entrepôts.
 Nos 161 à 165 Rue De la Commune
 Téléphone—Main 162
 R. W. SHEPHERD,
 Ottawa, Ontario

L. N. DENIS
 Peintre-Décorateur
 Peintures à Bon Marché
 313 Rue St-Laurent

SPORTS

Toute correspondance de sport adressée à l'éditeur de "La Patrie" ne sera publiée que sous le nom de "M. de la Patrie".

EQUAUX

Les trois clubs de l'Union de Québec

MONTREAL SUCCOMBE DEVANT LE COLLEGE D'OTTAWA

Les McGills défait à Toronto

BRITANNIA BAT QUEBEC

Ottawa-ville et Hamilton victorieux

PARTIES AMERICAINES

Le Hunt Club à Ste-Anne

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

FOOTBALL

LES TROIS CLUBS SONT EGUAUX

On n'est pas plus avancé dans la ligue de Québec, qu'on ne l'était au commencement de la saison, car les trois clubs qui composent cette ligue, à savoir les Grizzlies, les Canadiens et les Colts, ont terminé la saison en étant tous les trois à égalité.

La dernière partie de la série était la ligue de samedi, entre les Grizzlies et les Colts, à Ottawa.

Ce fut une lutte gigantesque, et dont le souvenir restera longtemps gravé dans le cœur de ceux qui ont vu l'avantage d'un seul club.

Le score - 2 à 2 - en dit assez long, et les Grizzlies ont dû se contenter d'être à égalité avec les Colts. Il est bien évident que si les Grizzlies avaient gagné, ils auraient eu l'avantage.

Il fut fait cinq points en tout, cinq rouges, et les trois clubs sont à égalité. Les Grizzlies ont tout fait pour gagner, mais ils ont été vaincus par les Colts.

Le jeu ne fut pas très brillant, mais la partie fut très serrée. Les joueurs de l'équipe de l'Union de Québec ont fait preuve d'un grand courage.

Hyde fut celui qui souffrit le plus, et il fut même abandonné, avant la fin de la ligue, en place de son frère, le capitaine.

Duval fut mis hors du jeu pour s'être servi du crosse en l'air, et Latour et Reid furent également mis hors du jeu.

Le score était 2 à 1 en faveur des Grizzlies, à la fin de la ligue. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

La fin de la ligue fut assez longue, car les Grizzlies ont été vaincus par les Colts. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

L'excès de la ligue des deux clubs, samedi, nous donne une idée de la ligue. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

Le score était 2 à 1 en faveur des Grizzlies, à la fin de la ligue. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

La fin de la ligue fut assez longue, car les Grizzlies ont été vaincus par les Colts. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

L'excès de la ligue des deux clubs, samedi, nous donne une idée de la ligue. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

Le score était 2 à 1 en faveur des Grizzlies, à la fin de la ligue. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

La fin de la ligue fut assez longue, car les Grizzlies ont été vaincus par les Colts. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

L'excès de la ligue des deux clubs, samedi, nous donne une idée de la ligue. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

Le score était 2 à 1 en faveur des Grizzlies, à la fin de la ligue. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

La fin de la ligue fut assez longue, car les Grizzlies ont été vaincus par les Colts. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

L'excès de la ligue des deux clubs, samedi, nous donne une idée de la ligue. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

Le score était 2 à 1 en faveur des Grizzlies, à la fin de la ligue. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

La fin de la ligue fut assez longue, car les Grizzlies ont été vaincus par les Colts. Les Grizzlies ont gagné la ligue, mais ils ont été vaincus par les Colts.

LA PATRIE

VENTE PAR ENCAN
PAR MARCOTTE FRERES

Avis de vente

Les soumissionnaires vendront à leurs saies, rue St-Jacques, mercredi, le 9 novembre, à onze heures, les saies réservées et en lots pour le commerce, quatre grosses caisses de marchandises, comprenant : corderoy, farinier satin, etc., pour couvrir des avances faites sur les dites marchandises.

LA CROSSE

CHEZ LE NATIONAL - DEPART D'ALPHONSE VALOIS POUR L'QUEST.

Les joueurs du National ont commencé leur lutte annuelle pour la possession du trophée au stade de St-Charles, qui s'est terminée samedi.

On dit qu'un grand travail s'est fait en faveur de Kavanagh à la Police St-Charles. La partie fut assez intéressante, mais elle fut interrompue par la pluie.

UN RENARD TUE A STE ANNE

C'est à Ste Anne que les membres du National Hunt Club se sont réunis samedi. Cette sortie a été la plus belle de la saison.

La température était superbe, et il y avait une grande affluence de membres de l'habillage.

Nos chasseurs se dirigèrent tout d'abord vers le bois qui avoisine la ferme Galt, mais ce fut en vain qu'ils cherchèrent le premier renard, qui donna du fil à retordre aux chasseurs.

Après une course épuisante, il parvint à échapper et se réfugia dans une carrière, après une course épuisante.

Un doublement fut fait pour déjouer les efforts des chasseurs. Les chasseurs ont été vaincus par le renard.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

LA PATRIE

VENTE PAR ENCAN
PAR RAE & DONNELLY

Avis de vente

Les soumissionnaires vendront à leurs saies, rue St-Jacques, mercredi, le 9 novembre, à onze heures, les saies réservées et en lots pour le commerce, quatre grosses caisses de marchandises, comprenant : corderoy, farinier satin, etc., pour couvrir des avances faites sur les dites marchandises.

LA CROSSE

CHEZ LE NATIONAL - DEPART D'ALPHONSE VALOIS POUR L'QUEST.

Les joueurs du National ont commencé leur lutte annuelle pour la possession du trophée au stade de St-Charles, qui s'est terminée samedi.

On dit qu'un grand travail s'est fait en faveur de Kavanagh à la Police St-Charles. La partie fut assez intéressante, mais elle fut interrompue par la pluie.

UN RENARD TUE A STE ANNE

C'est à Ste Anne que les membres du National Hunt Club se sont réunis samedi. Cette sortie a été la plus belle de la saison.

La température était superbe, et il y avait une grande affluence de membres de l'habillage.

Nos chasseurs se dirigèrent tout d'abord vers le bois qui avoisine la ferme Galt, mais ce fut en vain qu'ils cherchèrent le premier renard, qui donna du fil à retordre aux chasseurs.

Après une course épuisante, il parvint à échapper et se réfugia dans une carrière, après une course épuisante.

Un doublement fut fait pour déjouer les efforts des chasseurs. Les chasseurs ont été vaincus par le renard.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

LA PATRIE

VENTE PAR ENCAN
PAR RAE & DONNELLY

Avis de vente

Les soumissionnaires vendront à leurs saies, rue St-Jacques, mercredi, le 9 novembre, à onze heures, les saies réservées et en lots pour le commerce, quatre grosses caisses de marchandises, comprenant : corderoy, farinier satin, etc., pour couvrir des avances faites sur les dites marchandises.

LA CROSSE

CHEZ LE NATIONAL - DEPART D'ALPHONSE VALOIS POUR L'QUEST.

Les joueurs du National ont commencé leur lutte annuelle pour la possession du trophée au stade de St-Charles, qui s'est terminée samedi.

On dit qu'un grand travail s'est fait en faveur de Kavanagh à la Police St-Charles. La partie fut assez intéressante, mais elle fut interrompue par la pluie.

UN RENARD TUE A STE ANNE

C'est à Ste Anne que les membres du National Hunt Club se sont réunis samedi. Cette sortie a été la plus belle de la saison.

La température était superbe, et il y avait une grande affluence de membres de l'habillage.

Nos chasseurs se dirigèrent tout d'abord vers le bois qui avoisine la ferme Galt, mais ce fut en vain qu'ils cherchèrent le premier renard, qui donna du fil à retordre aux chasseurs.

Après une course épuisante, il parvint à échapper et se réfugia dans une carrière, après une course épuisante.

Un doublement fut fait pour déjouer les efforts des chasseurs. Les chasseurs ont été vaincus par le renard.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

LA PATRIE

VENTE PAR ENCAN
PAR RAE & DONNELLY

Avis de vente

Les soumissionnaires vendront à leurs saies, rue St-Jacques, mercredi, le 9 novembre, à onze heures, les saies réservées et en lots pour le commerce, quatre grosses caisses de marchandises, comprenant : corderoy, farinier satin, etc., pour couvrir des avances faites sur les dites marchandises.

LA CROSSE

CHEZ LE NATIONAL - DEPART D'ALPHONSE VALOIS POUR L'QUEST.

Les joueurs du National ont commencé leur lutte annuelle pour la possession du trophée au stade de St-Charles, qui s'est terminée samedi.

On dit qu'un grand travail s'est fait en faveur de Kavanagh à la Police St-Charles. La partie fut assez intéressante, mais elle fut interrompue par la pluie.

UN RENARD TUE A STE ANNE

C'est à Ste Anne que les membres du National Hunt Club se sont réunis samedi. Cette sortie a été la plus belle de la saison.

La température était superbe, et il y avait une grande affluence de membres de l'habillage.

Nos chasseurs se dirigèrent tout d'abord vers le bois qui avoisine la ferme Galt, mais ce fut en vain qu'ils cherchèrent le premier renard, qui donna du fil à retordre aux chasseurs.

Après une course épuisante, il parvint à échapper et se réfugia dans une carrière, après une course épuisante.

Un doublement fut fait pour déjouer les efforts des chasseurs. Les chasseurs ont été vaincus par le renard.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche. Les équipes de Valleyfield et de St-Charles se rencontreront dimanche.

LES MASCOTTES A VALLEY-FIELD

Il est un peu tard pour jouer au baseball, mais néanmoins la population de Valleyfield se rendra à la partie de dimanche.

DERNIERE EDITION

TEMPERATURE

Toronto, 7. — Temps beau et frais au jourd'hui, vent plus fort de l'est et du sud-est, et pluie.

Aujourd'hui Maximum — 41
Minimum — 35
Même date l'an dernier — 43
Même date l'an dernier — 35

L'ATTITUDE DE LA "PATRIE"

Nous avons défini nettement, samedi, l'attitude de la "Patrie" sur la question des exemptions de taxes et nous avons mis en même temps le public en garde contre les écarts de langage des journaux comme la "Minerve," qui fait une exploitation constante des choses religieuses pour tâcher de relayer une virginité politique à des hommes déçus, tels que M. G. A. Nantel.

La "Patrie" est un journal sincèrement dévoué aux intérêts catholiques, notre sentiment est parfaitement correct, mais nous respectons trop la religion pour en faire une arme de nos débats quotidiens.

Nous avons donné la note juste dans notre article de samedi et les hypocrites de la "Minerve" ne nous feront pas dévier.

Les allusions de M. Nantel à des contrats d'impression et de dragage ne peuvent qu'amener le public à penser au scandale du Palais de Justice de Montréal, connus au temps où M. Nantel était ministre des Travaux Publics à Québec, aux lettres où M. Augé dénonçait cette entreprise véreuse, aux spéculations heureuses du député de Terrebonne sur les chemins de fer, à toutes les choses dont M. Nantel a si souvent entendu parler dans sa campagne électorale.

M. J. X. PERRAULT

Le gouvernement d'Ottawa fera représenter notre pays à l'Exposition de 1900 par quatre commissaires : 1 pour Québec, 1 pour l'Ontario, 1 pour les Provinces Maritimes, 1 pour l'Ouest.

M. J. X. Perrault a été choisi pour représenter la province de Québec. C'est une excellente nomination, car M. Perrault a une longue expérience des choses d'exposition internationale. En 1855, il assistait à l'Exposition de Paris; en 1862, il assistait à l'Exposition de Londres; en 1876, notre gouvernement l'envoyait à l'Exposition de Philadelphie et en 1878 à l'Exposition de Paris.

Lors de l'Exposition de 1889, la commission britannique le nomma membre du jury international dans 4 sections.

Rappelons aussi que, dès 1856, il était choisi par le gouvernement français comme sous-commissaire à l'exposition agricole à Paris.

Outre l'expérience qu'il a ainsi acquise, M. Perrault est un homme absolument versé dans les questions commerciales et agricoles.

La Chambre de Commerce du district de Montréal ne compte pas de membre mieux renseigné et plus assidu, et les cultivateurs d'homme public qui connaissent mieux leur état.

Sa nomination est assurément un compliment au Commerce et à l'Agriculture.

La commission sera complétée par la nomination prochaine des trois autres commissaires et par le choix des commissaires honoraires qui seront pris parmi nos hommes les plus distingués.

M. ACHILLE CARRIER

Le gouvernement de Québec vient de nommer M. Achille Carrier magistrat pour les districts de Terrebonne, Joliette et Ottawa, en remplacement de M. de Martigny, démissionnaire.

Il sera assermenté jeudi à Québec. M. Carrier a représenté naguère le comté de Gaspé au parlement de Québec et, aux dernières élections provinciales, il a fait une vigoureuse lutte à M. Nantel, dans le comté de Terrebonne. Il est avocat depuis une quinzaine d'années et a toutes les qualifications requises pour remplir ses nouvelles fonctions.

Nos sincères félicitations au nouveau magistrat.

MECHANCETE

La "Presse" répétait samedi pour la cinquième ou sixième fois que le Dr Duchesneau, préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul, était très gravement malade.

C'est de la méchanceté pure et simple, c'est vouloir tenir la famille et les amis du Dr Duchesneau dans des trances continuelles.

Le préfet a été indisposé, il est vrai, mais, depuis douze jours, il est complètement rétabli et sait vaquer entièrement à ses fonctions.

La "Presse" sait cela et cependant elle persiste à dire que le Dr Duchesneau est malade.

CLUB LAURIER

L'assemblée régulière de ce club aura lieu lundi soir, le 7 courant, à 8 heures, dans la salle anglaise des rues St-Laurent et Mont Royal. MM. J. Deland, ex-M.P.P., Camille Piché, avocat, et Thos. Côté, ex-député, sont les présidents du club National, adressez la parole.

Tous les membres sont respectueusement invités à être présents.

L. DAIGNEAULT, Secrétaire.

CLUB TARTE

Les membres du Club Tarte sont convoqués en assemblée demain soir au lieu ordinaire des séances. Des orateurs distingués adresseront la parole.

SEUR REID

Célébre le cinquantenaire de sa vie religieuse

Imposante cérémonie chez les Sœurs Grises

La communauté des Sœurs Grises a été le témoin, hier, d'une jolie cérémonie. On y célébrait les noces d'or de religion de sœur Reid.

Le matin, à 6 h 12 heures, M. l'abbé Reid, curé de Rigaud et parent de la jubilaire, a dit la messe pendant laquelle la servante du Seigneur a renouvelé ses vœux. Elle était accompagnée de la Révérende Mère Supérieure et de l'assistante générale. Un grand nombre de membres du clergé ont assisté à l'office divin. Entre autres, on remarquait: M. l'abbé Collin, supérieur de St-Sulpice, MM. les abbés Léveillé, chapelain et portier du Grand Séminaire.

Dans l'après-midi, Mgr Bruchési est allé y chanter le salut. Il était accompagné des prêtres que nous venons de nommer et de M. le chanoine Charpentier, de MM. les abbés Desrosiers, secrétaire privé de Sa Grandeur, Landaud, directeur du collège de Montréal et de la plupart des professeurs de cette institution. Les distingués visiteurs prirent le déjeuner et le dîner au couvent puis visitèrent, dans tous ses détails, cette maison où la charité s'exerce sur une si haute échelle.

La communauté des sœurs Grises, de la rue Guy, compte maintenant 12 jubilaires. La doyenne est la Révérende sœur Thibault-Braut qui, l'année dernière, célébrait son soixantenaire d'entrée en religion. Les autres qui ont pris le saint habit, il y a plus de 50 ans sont: les Révérendes sœurs Beaulieu, de Nicolet, D'Yerville, Chénier, de Châteauguay, Pagnuelo, de Rivière-Patrick, de deux sœurs de St-Honore, le juge Pagnuelo, de Perrin, ancienne supérieure de l'hôpital Notre-Dame; Curran, sœur du juge de ce nom; Cusson, Connolly et enfin sœur Reid.

UNION CATHOLIQUE

Soirée littéraire et musicale

C'est jeudi, 10 novembre, à 8 heures du soir, que l'Union Catholique ouvrira ses séances. Le conférencier du jour sera M. le comte des Etangs, chargé des cours aux conférences St-Georges.

Sujet: "Lamartine", — les caractères généraux de son œuvre et l'influence qu'il exerça sur son temps dans la littérature et la poésie.

Il y aura en outre déclamations, musique et chant.

La réunion se fera à la salle académique du Collège Ste-Marie. L'entrée est gratuite. Les dames sont invitées.

LOUIS BERTRAND, Secrétaire.

LA SANTE DE M. MCNICOLL

M. McNicoll, du Pacifique Canadien, qui a été retenu quelques jours à sa chambre, par la maladie, était ce matin à son bureau.

UN POISSON RARE

M. Lalumière, marchand de poisson du marché Bonsecours recevait samedi matin un poisson dont l'espèce se fait rare et, à la suggestion de notre ami M. Jos. Riendeau, l'exposait dans l'une des vitrines de la "Patrie".

Rien de curieux à voir comme cette "raie" capturée en face de Portland. La tête est large avec au-dessus des yeux deux trous qui apportent l'air aux pommons de l'animal, la queue se trouve sous le ventre. Le corps est étroit et carré se termine par une queue de même grosseur. Au-dessous de la tête plate sont deux énormes nageoires qui représentent en grand, par leurs proportions, quant au corps les ailes de la chauve-souris.

Une foule de passants se sont arrêtés à examiner ce poisson extraordinaire et véritable monstre après tout.

SAUVE A TEMPS

Il était pour être brulé vif

(Spécial à "La Patrie")
Guelph, Ont., 17 — Un enfant du nom de Thos. Morris était à s'amuser quand un bidon rempli de benzine qu'il tenait à la main, se renversa et communiqua le feu aux vêtements de l'enfant. M. F. Côté, télégraphiste à l'emploi du Great North Western, qui passait alors près du jeune Morris, réalisa le danger auquel ce dernier était exposé. Côté, sans perdre une minute, enleva son pardessus et en enveloppa l'enfant dont tous les vêtements étaient en feu et qui hurlait de douleur. Il réussit à sauver Morris d'une mort affreuse. Les blessures du jeune Morris sont douloureuses, en effet, mais non mortelles.

EALUCEE

En demandant la mort elle succombe à une maladie de cœur

Kansas City, Mo., 7. — J'essaie de vivre en chrétienne, je voudrais voir Jésus. Je suis prête à partir, à cette heure, à cette minute, si c'est nécessaire. Dieu soit loué.

A peine ces mots s'échappèrent-ils des lèvres de Mme Jennie Walker, d'une église de la Mission de l'homme noir, qu'elle s'affaissa et mourut. Elle avait succombé à une maladie de cœur.

LE PIEDISTAL DE LA SANTE

Les journaux de médecine recommandent et les médecins prescrivent Abbey's Effervescent Salt. L'usage quotidien de cette préparation médicale anglaise vous maintiendra en bonne santé. En vente dans toutes les pharmacies; prix 60 cts le gros flacon. Flacon d'essai 25 cts.

M. C. Le Williams, bachelier de musique d'Oxford, le compositeur bien connu, ex-organiste de la cathédrale de Gloucester (Angl.) et chef d'orchestre des festivals musicaux de Gloucester, est au Windsor. Il est venu au Canada pour diriger les examens de musique du Bureau associé de l'Académie Royale de Musique et du Collège Royal de Musique de Londres, Angl.

M. et Mme Murphy invitent le public à se rendre de bonne heure ce soir, à 8 heures, 30, si est possible, afin que la salle soit comble lorsque le rideau se lèvera.

ARRETE A TORONTO

Un escroc qui s'était signalé

A Westmount, à Montréal et ailleurs

Devant le magistrat McMahon, de Westmount, a comparu ce matin un jeune immigré nommé George Ham, accusé de vol.

M. Hart, imprimeur, de Westmount, averti par son employé le jeune Ham, qui n'avait présenté d'autre recommandation que sa bonne mine. Quelques jours plus tard, Ham disparaissait emportant du matériel de l'imprimerie et un paletot de son patron.

Un mandat d'arrestation fut lancé contre l'escroc, qu'on ne retrouva pas. Ces jours derniers, le chef de police de la ville de Toronto et de son entourage, un constable qui réussit à l'empêcher de lui. Ham a été ramené à Westmount.

La police a découvert que pendant son séjour à Toronto, le prévenu a été emprisonné un mois pour vol, et qu'avant d'aller à Westmount, il avait passé 6 mois à la prison de Montréal, ayant été trouvé coupable d'un vol de \$200. On croit aussi que Ham a déjà été arrêté à d'autres endroits, toujours pour des affaires de vol.

Le prévenu n'est au Canada que depuis 18 mois.

Son procès a été fixé à demain.

DANS LA BANLIEUE.

VILLE ST-LOUIS. — Cinq individus ont été traduits devant le recorder Lemoine, ce matin, pour répondre à une accusation de vagabondage, ce sont: Charles Fournier, cordonnier; Paul Lagacé, tailleur de pierres; Francis Clément, tailleur de pierres; Maxime Martineau et Henri Prud'homme, journalier.

Le magistrat les a condamnés chacun à \$2.00 d'amende et les frais ou à huit jours de prison.

STE CUNEGONDE. — Napoléon Côté, plombier, arrêté ces jours derniers en vertu d'un mandat, pour avoir maltraité sa femme, a subi son procès, ce matin, devant le recorder Dupuis. Il a été condamné à \$10 d'amende et les frais et il devra fournir de plus un cautionnement de \$100, comme garantie qu'il gardera la paix pendant six mois.

UNIVERSITE LAVAL

Election et budget de l'année

Les administrateurs de l'Université Laval se réuniront demain matin, à 10 heures, pour procéder à l'élection de quelques membres et pour examiner le budget de l'année.

Les administrateurs sont les archevêques et évêques de la province de Québec; des doyens et d'un professeur de chaque faculté; de députés des différents collèges et de plusieurs autres personnes nommées par le gouvernement ou élues par les administrateurs eux-mêmes.

A LA CATHEDRALE

Toute cette semaine il y aura chaque soir, à 7.30 hrs, à la Cathédrale, exposition des reliques des Saints. Pendant cette cérémonie il y aura sermon et chants de divers cantiques.

STE ANNE DES PLAINES

Vendredi prochain, les francs-tailleurs de la paroisse de Ste-Anne des Plaines tiendront une grande assemblée pour décider la construction d'une nouvelle église.

IMMIGRATION

Plus de 75 immigrants débarqués à Québec par le Lake Huron, de la Beaver Line, sont arrivés ici, ce matin, à bord d'un convoi du Grand-Tronc. Quelques-uns sont demeurés à Montréal, les autres sont partis pour la province d'Ontario et le Nord-Ouest.

DEUX CHARS DE DECORS

La troupe Milburn McDowell qui joue cette semaine à l'Académie de Musique, est arrivée ce matin à la gare Windsor. Les décors et les autres bagages de la compagnie remplissent deux chars particuliers.

NOTRE-DAME DE BONSECOURS

Nous avons été témoin hier d'une magnifique cérémonie à l'église N.-D. de Bonsecours à l'occasion de l'expédition des reliques des Saints. Une foule nombreuse de pieux fidèles assistait aux Vœux messes le matin; mais ce qui nous a surtout édifiés c'était de voir la multitude des dévots pèlerins qui sont venus vénérer les saintes reliques durant tout l'après-midi, surtout à 5 hrs du soir à l'office de l'archiconfrérie. Chacune des personnes présentes tenait à la main un flamme, ce qui présentait un spectacle vraiment splendide. On eût dit que la chapelle était embrasée. M. l'abbé Filiatrault a fait le sermon de circonstance. M. l'abbé Lenoir, le zélé et infatigable chapelain de l'église Bonsecours mérite des félicitations pour avoir organisé cette touchante et imposante démonstration.

SOIREES DE FAMILLE AU MONUMENT NATIONAL

Comme nos lecteurs le savent, il se prépare actuellement une série de représentations dramatiques qui doivent avoir lieu dans la grande salle des spectacles du Monument National tous les dimanches soirs, à commencer le 13 novembre courant.

Prépondant à ces représentations les élèves qui suivent le cours d'élocution. Et nous sommes en mesure d'annoncer au public un immense succès. Notre reporter a assisté à une répétition de la pièce en préparation "Le Testament de César Girodot", et est revenu surpris et enchanté de ce qu'il a vu et entendu.

Les acteurs et actrices, tous jeunes gens de nos meilleures familles, attirent sans aucun doute un public select et nombreux, car tout Montréal, dans les dimanches soirs, a passé agréablement la soirée du dimanche, généralement ennuyés.

Il est aisé de faire un bon choix de romans quand on connaît le RUMBLE RUMBLE, le seul qui puisse guérir rapidement et sûrement les rhumes ob-

LA PATRIE

PAUVRE ENFANT

Il est abandonné sur la voie publique

PAR UNE FILLE CUPIDE

Vendredi dernier, un policier trouvait un enfant nouveau-né sur un pavé d'une maison de la rue Jones. L'enfant paraît avoir trois jours. Le détective Landraut fut chargé de découvrir la personne qui avait ainsi abandonné l'innocente créature. Le policier mena l'affaire rondement et samedi soir il arrêta Marie-Louise Lescaubeau comme étant la coupable.

Cette femme fit des aveux complets. Voici ce qu'elle confia l'enfant et l'argent à sa fille, Marie-Louise Lescaubeau. Cette dernière a mis l'argent dans sa poche et a été déposée le nouveau-né sur un pavé. Cette malheureuse n'a sans doute pas réfléchi à la conséquence de son acte, car la pauvre petite créature aurait pu devenir la proie des chiens.

La prévenue a comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine, qui l'a condamnée à deux mois de prison pour le vol des dix dollars.

DEPUIS 1863

Les pianos Heintzman and Co., ont été, comme aujourd'hui, les pianos au premier rang au Canada. Ils sont fermement considérés de chez et de son, qui les rendent si chers à ceux qui les possèdent. Ils sont d'un dessin artistique et pur. Ils durent autant que la vie. Tout compte, ils sont l'un des pianos les plus désirables que l'on puisse acheter. Les conditions et les prix sont très libéraux et on alloue la pleine valeur des pianos donnés en échange. Lindsay-Nordheimer Co., 2396 rue Ste-Catherine.

FUNERAILLES A SOREL

De fene Mme V. F. Beauchemin

(De notre correspondant particulier)
Sorel, 7. — Ce matin ont eu lieu les funérailles de Mme V. F. Beauchemin dont la mort arrivée si subitement a jeté un deuil si profond dans notre population. Mme Beauchemin était la fille de feu Albert Labelle, ancien marchand de cette ville et petite fille de feu John James Armstrong, ex-juge en chef de l'île Ste-Jas.

Marie était à trois ans à peine à M. V. Emmanuel Beauchemin, le plus jeune des fils de notre éminent concitoyen, M. Philippe Beauchemin; elle était une des plus charmantes figures de notre société soireoise.

Toute notre population a tenu à rendre un tribut de sympathie à cette jeune femme, si tôt ravie à l'affection des siens. De nombreux tributs floraux ont été reçus et nous notons particulièrement: Une ancre de C. N. Armstrong, son oncle; une croix, de Hy. Beauchemin; une couronne, de M. St-Armand; une croix de Mme Jos. Beauchemin; des fleurs de M. J. G. M. et Mlle Philé Beauchemin, M. et Mme Alf. Guervremont, Mlle Emma Beauchemin, M. et Mme E. O. Rondeau, M. et Mme Arthur Pontbriand, M. et Mme J. A. Chénier, Mlle Caroline Pontbriand, Mlle Anne Drole, M. et Mme F. Gendron, M. et Mme J. Gendron, M. et Mme J. Gendron et une foule nombreuse d'amis dont il serait impossible de publier les noms.

Le cortège funèbre était imposant par le nombre et l'élite de notre société soireoise et figurait. La famille Beauchemin, si cruellement éprouvée par cette mort a pu constater les sympathies que leur adressait à elle en cette circonstance.

Le directeur des funérailles était M. P. Paul Hus qui a fait les choses avec le décorum et la pompe qui méritaient ces funèbres événements.

Les porteurs du coin du poêle étaient MM. A. A. Bruneau, M. P. J. B. A. Cardin, N. P. D. Nolin, J. F. Bouvais, Wm Finlay et F. Lacroix, etc.

Les dames porteuses étaient Mme Jos. Nolin, N. H. Paquin, J. F. Bouvais et Geo. Paulet. Les dames qui tenaient les cordons de la bannière de la Société des Dames de Charité, dont la défunte faisait partie étaient Mmes A. Bruneau, M. Nolin, J. Gendron, Villard et F. Lacroix. Le corps était porté par quatre employés de la manufacture.

Le service a été chanté par M. l'abbé René Labelle, du collège de Montréal, cousin de la défunte. Le chant "L'orgue" a été magnifique et imposant.

La défunte a été inhumée dans le caveau de la famille Beauchemin.

CONCERT ANNUEL

Le troisième concert annuel de l'association des jeunes gens catholiques de la paroisse de Ste-Marie, curé O'Donnell, a lieu ce soir, dans la salle au-dessous de l'église. Un programme très bien choisi a été présenté. Parmi ceux qui y prendront part, se trouvent madame L. Durand, Mademoiselle Lizzie Robitaille, Mollie Brennan, Beatie Kelly, Toutsie Durand ainsi que MM. Charles Anderson, F. O'Connor, J. Bennett, Howard N. Chambers, R. Jeffries, Higgins, et les frères Grivaud, J. S. Doyle, W. Moore et A. Dunn.

Le clou de la soirée sera le grand "Cake Walk" auquel prendront part MM. Kirby, Johnson, Virtue, Cassidy, Miller et Harris.

M. E. Brennan accompagnera sur le piano.

La soirée sera présidée par M. l'abbé O'Donnell et M. J. Weir, président de l'association des jeunes gens catholiques de la paroisse de Ste-Marie.

"THE GILBERT BEUCE GOLD MINING CO."

St-François, 7. — L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette compagnie a eu lieu vendredi dernier, 4 novembre. M. Ph. Angers, directeur-gérant, a rendu compte de l'état financier de la société; état approuvé à l'unanimité. Le bureau a été réélu sans modifications. M. Taschereau-Fortier, régistrateur à St-François a été élu membre du conseil des directeurs, en remplacement de M. Edouard Loubier, démissionnaire. L'assemblée a décidé la constitution d'un fonds de réserve. M. le président du conseil, M. le député Gauthier, dans le moment à Québec, n'a pu présider cette réunion.

DE FAUSSES MESURES

Jugement intéressant du juge Desnoyers

Dans la cause de Chalus vs Brisson

Nous publions ci-après l'intéressant jugement du juge Desnoyers dans la cause de M. J. O. Chalus vs Albert Brisson, l'accusé d'avoir en sa possession des mesures fausses :

"Cette poursuite a été prise par M. J. O. Chalus contre Albert Brisson, et l'accusé d'avoir illégalement en sa possession pour les fins ou usage de son commerce, des mesures fausses, à savoir: un quart de minot, et un demi-quart de minot, contrairement aux dispositions du statut :

L'action est prise en vertu de la section 25 de l'acte des poids et mesures qui dit: que quiconque emploie ou a en sa possession pour en faire usage dans son commerce, quelque poids ou mesure, faux ou inexacts, est passible d'une amende de dix à vingt piastres, et de cinquante piastres dans le cas de récidive.

Le défendeur ne conteste pas les faits, il admet qu'il avait ces mesures et qu'il s'en servait dans son commerce. Ces mesures étaient irrégulières et fausses par le fait que les fonds en avaient été renversés sans dessus dessous, c'est-à-dire que la partie convexe de ces fonds qui devait se trouver en dessous de la mesure se trouvait en dedans, en sorte que les mesures étaient fausses de contenance. Le demi-quart de près d'une chopine et le quart de près d'une pint.

Le défendeur était également en possession d'une autre mesure plus grande que celles déjà mentionnées, et peut-être plus compromettante, mais celle-ci a été retirée et nous n'avons plus à nous en occuper.

Le défendeur s'excuse en disant: je suis commerçant depuis longtemps, et j'ai acheté ces mesures il y a une couple d'années du nommé Lambert qui, maintenant, est aux États-Unis. J'ai acheté cela de bonne foi et je m'en suis servi dans mon commerce de bonne foi comme je les avais achetées, et il appuie son dire sur son serment :

Sa bonne foi, en supposant qu'elle existe, peut-elle l'exculper? Je ne le crois pas. En commerçant avec des mesures fausses, il commettait l'infraction de la loi plus haut citée. Si cette infraction n'était pas adoptée le public serait sans protection.

La section suivante du même statut (section 26) fait voir l'intention du législateur puisqu'il a décrété une pénalité double contre toute personne qui commet sciemment une fraude au moyen de telles fausses mesures c'est-à-dire avoir une mesure fausse est une offense, et se servir de cette mesure que l'on sait fausse est une offense plus grande.

Le défendeur est commerçant, il doit savoir qu'il est obligé de donner la mesure correcte des effets qu'il vend, et devait également savoir que ces mesures étaient fausses.

Mais comme c'est la première fois qu'il est appelé devant cette cour, le suis disposé à lui donner le minimum de la pénalité.

Il est condamné à payer \$10.00 d'amende et les frais et, à défaut, à un mois d'emprisonnement.

AVIS SPECIAL

Steinway

Parce qu'un piano Steinway coûte un peu plus que n'importe quel autre piano, ce n'est pas une raison pour que les gens n'en aient pas un. Les pianistes d'élite se sont regagnés quatre fois, par la supériorité du son, de la durée, de la valeur commerciale réalisées dans le Steinway, seul parmi tous les autres pianos. Nous demandons au public de nous accorder la faveur de venir entendre les pianos Steinway, de les essayer et de se faire expliquer. Nous avons des salles spécialement affectées aux pianos Steinway, où on peut les entendre dans la tranquillité et en se reposant. Lindsay - Nordheimer Co., 2396 rue Ste-Catherine.

LES FERMES D'EPURATION

Retour de M. St-George et Janin d'un voyage aux États-Unis

M. P. W. St-George, Inspecteur de la cité, et M. G. Janin, ingénieur civil, sont arrivés hier matin, d'un voyage aux États-Unis, où ils étaient allés dans l'intérêt des fermes d'épuration pour l'égouttement du quartier St-Denis.

Après avoir étudié plusieurs de ces fermes à Boston, Brookton, Natick, Worcester et Marlborough, les députés de la Commission des Chemins sont revenus convaincus que le système pratiqué aux États-Unis est trop dispendieux et qu'il n'y a presque rien à changer aux plans et devis déjà soumis à la Commission des Chemins.

MM. St-George et Janin ont été absents une semaine.

PABLEMENT MODELE

L'ouverture des chambres aura lieu demain soir

C'est demain soir qu'aura lieu au Monument National, l'ouverture du Parlement Modèle. M. Michel Laroche, avocat et recorder de St-Henri, remplira les fonctions de gouverneur général. M. Trahan, étudiant en droit, sera le chef de la députation libérale qui occupera le pouvoir, durant le présent parlement.

MORTALITE

Le chiffre de la mortalité de la semaine dernière a été de 88; 75 catholiques, 12 protestants et 1 juif. Les causes de décès ont été: dyspnée, 2; typhoïde, 2; coqueluche, 1; consommation, 8; bronchite, 5; broncho-pneumonie, 2; congestion pulmonaire, 1; pneumonie, 1; débilité infantile, 21.

CHRONIQUE DES FEUX

A 3.51 heures, hier matin, le feu se déclarait chez un épiciers du nom de H. Fournier, 680 rue Papineau, au-dessus d'une fournaise surchauffée et causant des dommages pour environ \$500.

Samedi après-midi, à 2.22 heures, le feu se déclarait dans un portemanteau chez M. E. Niquet, 92 rue Chambray, Beauport de luge fut brûlé. Les dommages s'élevaient à un centaine de dollars.

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL

Demandent que la taxe de l'eau soit réduite de 7 à 5 pour cent

VIOLATION DES LOIS PAR CERTAINES MANUFACTURES

Une requête au lieutenant gouverneur en conseil

L'Assemblée No. 18 des Chevaliers du Travail a tenu, hier après-midi, l'une de ses plus importantes assemblées. En l'absence du Maître Ouvrier du district, M. D. Verdon occupait le fauteuil.

On y a distribué des copies anglaises et françaises de la charte projetée de la cité de Montréal. Il a été décidé unanimement de demander au conseil de ville de réduire la taxe de l'eau qui est actuellement de 7-1-2 pour cent à 5 pour cent.

Il a aussi été résolu de demander au conseil d'exempter de toutes taxes et licences tous les charbonniers et conducteurs de voitures, quand c'est leur gagne-pain.

On a résolu d'attirer l'attention des inspecteurs de manufactures sur la violation ouverte des lois des manufactures dans certaines fonderies